



PROGRAMME D'APPUI À LA GESTION CONCERTÉE DES AIRES PROTÉGÉES ET ECOSYSTEMES FRAGILES DU TCHAD (APEF)

DEVIS PROGRAMME PLURIANNUEL (DPP)

RAPPORT NARRATIF N° 2

Période : 1^{er} juillet 2019 - 30 juin 2020

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| LISTE DES ABREVIATIONS | 4 |
| AVANT-PROPOS | 6 |
| CHARTRE DU PROGRAMME APEF | 7 |
| RESUME DU RAPPORT | 8 |
| I. BREVE PRESENTATION DU PROGRAMME APEF | 9 |
| 1.1. <i>Rappels des objectifs</i> | 10 |
| 1.2. <i>Résultats attendus du Programme APEF</i> | 10 |
| 1.3. <i>Structuration du Programme APEF</i> | 11 |
| 1.4 <i>Structure organisationnelle du Programme APEF</i> | 11 |
| 1.5 <i>Alignement du programme sur les stratégies nationales</i> | 12 |
| 1.6. <i>Budget et financement</i> | 12 |
| 1.7. <i>Mécanisme de coordination, de mise en œuvre et de suivi</i> | 12 |
| 1.7.1. Mécanisme de coordination | 12 |
| 1.7.2. Les moyens | 12 |
| 1.7.3. Le suivi de l'exécution des activités | 13 |
| II. REALISATION DES ACTIVITES DU PROGRAMME APEF EN ANNEE DEUX (02) | 16 |
| 2.1 <i>Résultat 1 - Gouvernance, financement durable et renforcement institutionnel : les capacités des institutions de conservation de la biodiversité, des aires protégées et du patrimoine sont renforcées....</i> | 16 |
| 2.1.1. Activités..... | 16 |
| A1 -appui au développement et/ou à la révision du cadre juridique et réglementaire, d'outils de mise en œuvre de mécanismes de financement viables et redevables pour la conservation des AP et des EF..... | 16 |
| A2 - Renforcement de la performance des dispositifs institutionnels nationaux existants (niveau central et déconcentré) en matière de conservation, de suivi et de lutte anti-braconnage (LAB)..... | 18 |
| A3 - Appui à la gouvernance, à la budgétisation, au dialogue et à la coordination intersectorielle pour une meilleure intégration de la conservation dans les politiques nationales de développement..... | 20 |
| 2.1.2. Investissement | 20 |
| 2.1.3. Fonctionnement du Personnel | 21 |
| 2.1.4. Missions, ateliers et réunions..... | 22 |
| 2.1.5. Autres activités..... | 26 |
| 2.2 <i>Résultat 2 : Grand écosystème fonctionnel de Zakouma</i> | 27 |
| 2.2.1 A4 - Renforcement durable de la conservation au niveau du Parc National de Zakouma (PNZ) et des aires de conservation adjacentes. | 27 |
| 2.2 A5-Appui au développement territorial et à la gestion et la valorisation communautaire des ressources naturelles et des habitats en périphérie des aires protégées pour contribuer au développement du modèle intégré et concerté du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma. | 28 |

| | |
|---|-----------|
| 2.3 Résultat 3 : Patrimoines sahélo-sahariens..... | 28 |
| 2.3.1 A6-Appui à la création et à la gestion concertée d'une aire protégée sur le Massif de l'Ennedi..... | 28 |
| 2.3.2 A7-Promouvoir la gestion concertée des ressources naturelles du patrimoine mondial des Lacs d'Ounianga, et appuyer la mise en œuvre et la révision du plan d'aménagement et de gestion du site du patrimoine mondial des lacs d'Ounianga..... | 29 |
| 2.3.3 A8-Appui à la réhabilitation/valorisation des patrimoines et écosystèmes sahariens du Borkou et du Tibesti..... | 29 |
| 2.4.1 Activités de communication et de visibilité du Programme APEF..... | 30 |
| III. NIVEAU D'ATTEINTE DES INDICATEURS DES DIFFERENTS RESULTATS..... | 33 |
| <i>Le niveau d'atteinte des indicateurs du Programme APEF est consigné dans le tableau ci-dessous.....</i> | <i>33</i> |
| IV. ANALYSE DES STRATEGIES TRANSVERSALES DE MISE EN ŒUVRE | 41 |
| 4.1 <i>Par rapport au genre</i> | <i>41</i> |
| 4.2 <i>Par rapport à l'appropriation, pérennisation des acquis</i> | <i>41</i> |
| V. RÔLE ET CONTRIBUTION DES ACTEURS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME | 43 |
| 5.1. <i>La maîtrise d'ouvrage.....</i> | <i>43</i> |
| 5.2. <i>La maîtrise d'œuvre.....</i> | <i>43</i> |
| 5.3. <i>L'assistance technique.....</i> | <i>43</i> |
| 5.4. <i>Les prestataires / opérateurs.....</i> | <i>43</i> |
| 5.5. <i>Les bénéficiaires.....</i> | <i>43</i> |
| VI. PLANIFICATION DES ACTIVITES DE L'ANNEE 3 | 44 |
| VII. DIFFICULTES RENCONTREES | 49 |
| Tableau N° 06 Contrat en cours..... | 51 |

LISTE DES ABREVIATIONS

| Acronymes | Intitulés |
|-----------|---|
| AàP | Appels à proposition |
| AP | Aires Protégées |
| APA | Protocole de Nagoya sur l'Accès au Partage juste et équitable des Avantages |
| APEF | Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad |
| APN | African Parks Network |
| AT | Assistance Technique |
| ATD | Assistance Technique de Démarrage |
| BAD | Banque Africaine pour le Développement |
| CBD | Convention sur la Biodiversité |
| CDA | Comité Départemental d'Action |
| CF | Convention de Financement |
| CGFF | Commandement de la Garde Forestière et Faunique |
| CNPE | Centre National de Protection des Éléphants |
| CP | Comité de Pilotage |
| CPA | Comité Provincial d'Action |
| CSO | Comité de Suivi Opérationnel |
| DAO | Dossier d'Appel d'Offres |
| DCFAP | Direction de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées |
| DDC | Coopération Suisse |
| DP | Devis Programme |
| DPD | Devis Programme de Démarrage |
| DPP | Devis Programme Pluriannuel |
| DUE | Délégation de l'Union européenne |
| EF | Écosystèmes Fragiles |
| F CFA | Franc de la Coopération Financière en Afrique |
| FED | Fonds Européen de Développement |
| LAB | Lutte Anti-Braconnage |
| MATDHU | Ministère de l'Aménagement du Territoire, du Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme |
| MDTCA | Ministère du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat |
| MEEP | Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche |
| MEPA | Ministère de l'Elevage et des Productions Animales |
| MEPD | Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement |
| MPIEA | Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Equipements Agricoles |

| | |
|-------------------|--|
| ODD | Objectifs du Développement Durable |
| ON - FED | Ordonnateur National du FED |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| ONPTA | Office National de la Promotion du Tourisme, de l'Artisanat et des Arts |
| OSC | Organisations de la Société Civile |
| OTT | Office Tchadien du Tourisme |
| PAON - FED | Programme d'Appui à l'Ordonnateur National du FED |
| PIN 11 FED | Programmation Indicative Nationale du 11 ^{ème} FED - Tchad |
| PIR 11 FED | Programmation Indicative Régionale du 11 ^{ème} FED - Afrique Centrale |
| PND | Plan National de Développement |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PNZ | Parc National de Zakouma |
| PPP | Partenariat Public-Privé |
| RAPAC | Réseau d'Aires Protégées et d'Afrique Centrale |
| RCA | République Centrafricaine |
| RFBS | Réserve de Faune du Bahr Salamat |
| RFSM | Réserve de Faune de Siniaka Minia |
| RNCE | Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi |
| SOSSIF | SOS Sahel International France |
| UE | Union européenne |
| UICN | Union Internationale pour la Conservation de la Nature |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture |
| USA | États-Unis d'Amérique |
| ZP | Zone Périphérique |

AVANT-PROPOS

La signature de la convention de financement du Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) entre le Gouvernement du Tchad et l'Union européenne a eu lieu le 11 avril 2017. Cela a marqué le début des activités du Programme avec le devis programme de démarrage et les premiers contrats de subvention. Il se met progressivement en place. Jusqu'à présent tout le dispositif du programme n'est pas au complet. Il manque encore un opérateur (contrat de subvention), mais l'équipe de la coordination est au complet. Cependant, tout est mis en place pour que d'ici la fin de l'année 2020, le dispositif du programme soit au complet afin que les activités sur le terrain démarrent effectivement.

A la même période, le Programme APEF va mener ses activités avec plus de vivacité dans l'opérationnalisation de l'ensemble du dispositif afin d'apporter une partie des réponses aux problèmes qui constituent le fondement de la mise en œuvre dudit Programme.

Je tiens à exprimer ma gratitude et mon remerciement au Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) maître d'œuvre du Programme, à la Direction Générale des Ressources Forestières, Fauniques et de la Pêche (DGRFFP), à la Direction de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées (DCFAP), au Service FED du Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement (MEPD), Ordonnateur National du FED et à la Délégation de l'Union européenne (UE) pour leur collaboration et leur disponibilité tout au long de l'année (2019 - 2020) lesquelles ont permis d'obtenir ces avancées significatives.

Mes félicitations et encouragements à l'endroit de l'ensemble de l'équipe de la Coordination du Programme APEF, à nos partenaires African Parks Network (APN), respectivement pour les efforts consentis dans l'opérationnalisation de la coordination, dans la mise en œuvre des activités au Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ) et de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE) et SOS Sahel International France (SOSSIF), avec un clin d'œil à l'Assistance Technique (AT) qui n'a ménagé ni leur temps, ni leur énergie dans la mise en œuvre des activités de l'année 02 du Devis Programme pluriannuel (DPP) et de l'ensemble des activités du Programme APEF.

Ahmat Brahim Siam

Coordonnateur du Programme APEF

CHARTRE DU PROGRAMME APEF

| |
|--|
| Titre du programme/projet : Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF). |
| Objectif global : Promouvoir la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et du patrimoine du Tchad au bénéfice des populations |
| Objectif spécifique : Promouvoir la gestion concertée des aires protégées et écosystèmes fragiles du Tchad |
| N° Engagement global : TD/FED/2016/039-048 |
| Statut du programme (actif/en cours de clôture/clôturé) : actif |
| Montant Total du Programme (en FCFA / Euros) : 34 744 444 € soit 22.7 milliards FCFA dont financement UE : financé par l'Union européenne à hauteur maximale de 33 millions d'euros (soit 21.6 milliards FCFA) |
| Date limite de contractualisation (D+4) : 11/04/2021 |
| Date limite de mise en œuvre opérationnelle (DLMO) : 30/09/2023 |
| Date limite d'exécution (DLMO + clôture) : 31/05/2024 |
| Période couverte par le rapport : du 1 ^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 |

RESUME DU RAPPORT

La deuxième année du Devis Programme Pluriannuel (DPP) du Programme APEF couvre la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020. Cette deuxième année a fait suite de la première année d'activités considérée comme la phase d'installation dudit Programme. Durant cette période, un certain nombre d'activités ont été réalisées, bien que la consommation du budget en cette deuxième année des activités demeure relativement faible comme la première année. Cela est dû en partie aux opérateurs bénéficiaires des subventions qui ne sont pas encore tous en place. Néanmoins, les opérateurs APN et SOSSIF qui sont sur le terrain mènent les activités à travers les deux subventions attribuées à APN dans le cadre de ce Programme, d'une part pour le GEFZ (R2.A4) et d'autre part pour la RNCE (R3.A6) et la subvention à SOSSIF pour les Lacs d'Ounianga et les Oasis du Borkou et du Tibesti (R3.A7 et A8). Parmi les activités les plus importantes, on peut citer la réalisation de l'étude sur la revue du MEEP et de la DCFAP en prélude à la création de l'agence des aires protégées, la réalisation de l'état de lieux des textes régissant le domaine de la conservation au Tchad, la réalisation de l'état de lieux de la LAB au Tchad, le lancement du Projet SOSSIF, la poursuite des activités menées par APN dans le GEFZ et dans la RNCE, etc. Ce sont autant d'indicateurs montrant que le Programme APEF avance bien.

Outre les activités citées, la coordination poursuit la mise en place effectif du dispositif du Programme APEF avec la finalisation de négociation pour un contrat de subvention avec l'UICN qui va accompagner la mise en œuvre des activités avec la communauté en zone périphérique des aires protégées dans le GEFZ, l'installation des chargés provinciaux de suivi-coordination et la désignation des correspondants provinciaux. La coordination nationale a acquis des équipements et moyens roulants pour la coordination nationale et les antennes provinciales. Cependant, à partir du mois de mars 2020, la pandémie de Covid-19 a obligé le Programme à reporter la plupart des activités planifiées.

Les activités vont atteindre la vitesse de croisière, après la mise en place effective de tous les dispositifs du Programme.

I. BREVE PRESENTATION DU PROGRAMME APEF

Le programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) est financé par l'Union européenne à hauteur maximale de 33 millions d'euros (soit 21.6 milliards FCFA) pour une durée opérationnelle initiale de cinq ans (2017 - 2022). La convention de financement (CF) APEF n° FED/2016/039-048 a été signée entre le Gouvernement du Tchad et l'Union européenne le 11 avril 2017. Le coût global du programme est de 34 744 444 € dont un montant de 1 744 444 € cofinancé par des bénéficiaires de subventions. La mise en œuvre du programme est assurée par le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) à travers une cellule de coordination.

Un avenant 1 à la convention de financement a été signé le 23 avril 2018 prolongeant la date limite de mise en œuvre (DLMO) au 30/09/2023 et la date limite d'exécution (DLE) au 31/05/2024 soit un prolongement de 18 mois.

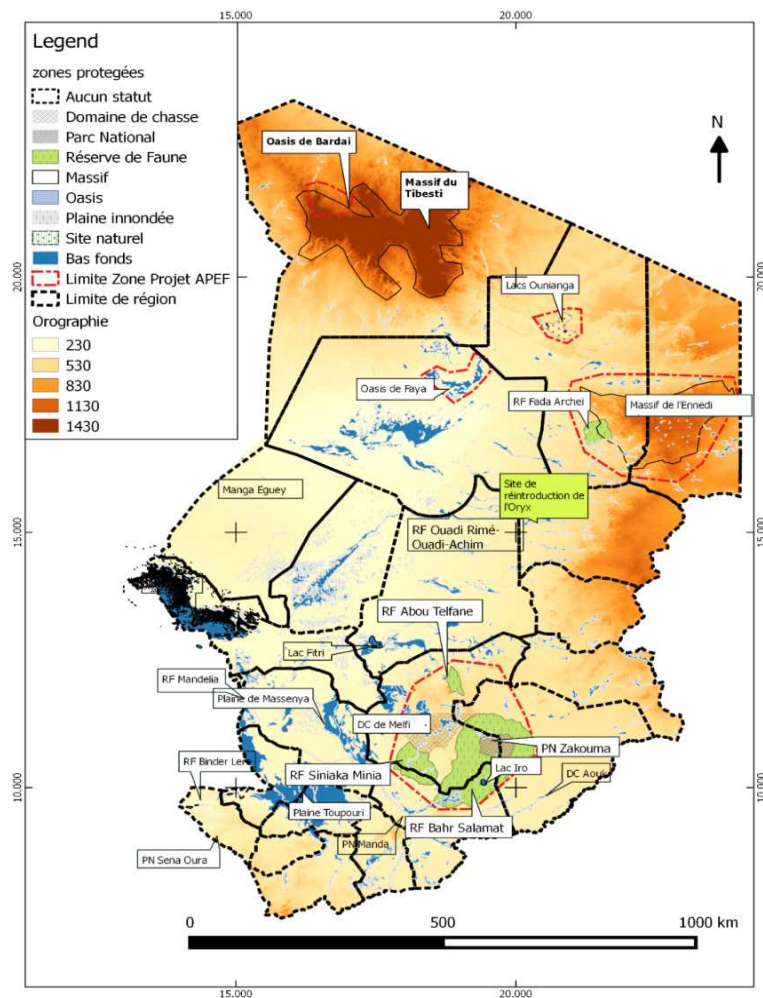
Le présent programme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Indicatif National (PIN) 11^{ème} FED, secteur 2 "gestion durable des ressources naturelles". Ce programme vise une démarche concertée de conservation, de gestion et de mise en réseau de plusieurs aires protégées (AP) et écosystèmes fragiles (EF) à haute valeur écologique, culturelle et touristique au Tchad. Il vise à renforcer et pérenniser les actions appuyées depuis plus de 25 ans par l'UE dans le domaine de la conservation et la gestion de la biodiversité au Tchad, en particulier au Parc National de Zakouma (PNZ), par la capitalisation de l'expérience acquise et son élargissement stratégique à des écosystèmes et à des patrimoines fragiles du Tchad ne bénéficiant pas d'appui malgré leurs grandes valeurs régionales et leur réputation mondiale.

Il correspond également à l'engagement conjoint exprimé dans le PIN d'assurer un meilleur équilibre géographique des appuis, puisqu'il concerne les deux zones éco-climatiques principales du Tchad : le Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma en zone soudano-sahélienne, les massifs de l'Ennedi et du Tibesti, les Oasis du Borkou et les Lacs Ounianga au titre du patrimoine culturel et écologique de la zone sahélo-saharienne. Les expériences positives d'appui au développement local initiées sous le 10^{ème} FED se reflètent dans la reconnaissance que la concertation est essentielle à la durabilité de la conservation des ressources naturelles, et plus généralement du patrimoine culturel et naturel au Tchad.

Le classement de certains sites en patrimoine mondial de l'UNESCO sera appuyé par l'entremise du Programme APEF pour promouvoir leur conservation et leur valorisation.

Le Programme APEF s'inscrit dans l'approche de stabilité et de développement qui sous-tend la stratégie de l'UE au Tchad et dans la région, et est complémentaire d'actions du Programme Indicatif Régional (PIR) du 11^{ème} FED pour l'Afrique Centrale en matière de la conservation au Tchad dans la zone sahélienne (Ouadi Rimé - Ouadi Achim) et pour le renforcement des dispositifs de la Lutte Anti-braconnage (LAB) dans la zone de l'Aouk, bande transfrontalière Tchad-RCA-Soudan (ECOFAC6).

Zone d'intervention du Programme APEF : Niveau central : N'Djaména et au niveau déconcentré: Salamât, Guera, Moyen Chari, Chari Baguirmi, Ennedi Est et Ouest, Bourkou et Tibesti.



1.1. Rappels des objectifs

L'objectif global du programme APEF est de promouvoir la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et du patrimoine du Tchad au bénéfice des populations.

L'objectif spécifique du programme est de promouvoir la gestion concertée des aires protégées et écosystèmes fragiles du Tchad.

1.2. Résultats attendus du Programme APEF

- ☞ Un outil de gestion des AP du Tchad, opérationnel, efficace, redevable et reconnu par les bailleurs internationaux: une Agence nationale des AP (outil opérationnel complémentaire à la DCFAP).
- ☞ Des mécanismes financiers pour financer durablement la conservation des AP actuellement non gérées: Fonds fiduciaire, fonds vert, finance Carbone,...
- ☞ La révision du cadre législatif et réglementaire de la GRN et de la conservation de la faune et des patrimoines.
- ☞ Une stratégie de LAB adaptée au contexte différencié des AP du Tchad : stratégie, moyens, équipements, organisation, modes d'intervention (suivi, alerte, lutte).
- ☞ Un outil de suivi de la faune et de la biodiversité efficace et durable: le CNPE reformaté et consolidé.
- ☞ Une meilleure connaissance de la faune et de ses habitats: inventaires, études spécifiques, plan de gestion, et des outils de gestion des AP standardisés.
- ☞ Le développement et la mise en œuvre de manière concertée d'un modèle de conservation du Grand écosystème fonctionnel de Zakouma.
- ☞ La création et la gestion concertée d'une aire protégée sur le Massif de l'Ennedi (RNCE).

1.5 Alignement du programme sur les stratégies nationales

Ce programme s'inscrit dans l'Agenda 2030. Il contribue principalement à atteindre progressivement les cibles de l'ODD 15. Axe stratégique IV, sous axe 1, "Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre une fin à l'appauvrissement de la biodiversité". Il favorise aussi les progrès vers l'obtention des cibles de l'ODD 8 "Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous".

1.6. Budget et financement

| Rubriques budgétaires | Coût Total | UE (EUR) | Contribution des tiers (EUR) | coût total F CFA |
|---|---------------------|---------------------|------------------------------|------------------|
| Résultat 1 «Gouvernance, financement durable et renforcement institutionnel» - A1-A3 | 7 500 000 € | 7 500 000 € | 0 € | 4 919 677 500 |
| Devis programme Coordination Nationale et régionales | | 4 200 000 € | | 2 755 019 400 |
| Contrat de service pour AT long- et court-terme (pool d'experts) | | 3 000 000 € | | 1 967 871 000 |
| contrat de service ('coaching' AT démarrage) | | 300 000 € | | 196 787 100 |
| Résultat 2 «Grand Ecosystème fonctionnel de Zakouma » A4-A5 | 17 444 444 € | 15 700 000 € | 1 744 444 € | 10 298 524 900 |
| Subvention APN (en consortium) en attribution directe PPP/Zakouma pour réaliser A4 | 11 111 111 € | 10 000 000 € | 1 111 111 € | 6 559 570 000 |
| Subvention opérateur via un appel à proposition pour réaliser A5 (périphérie Zakouma) | 6 333 333 € | 5 700 000 € | 633 333 € | 3 738 954 900 |
| Résultat 3 « Patrimoines sahélo-sahariens » A6-A8 | 7 700 000 € | 7 700 000 € | 0 € | 5 050 868 900 |
| Subvention APN (en consortium) en attribution directe PA/Ennedi pour réaliser A6. | | 4 700 000 € | | 3 082 997 900 |
| Subvention opérateur unique via un AàP pour A7 et A8 (Ounianga et du Borkou-Tibesti) | | 3 000 000 € | | 1 967 871 000 |
| Audit, évaluation et suivi | 800 000 € | 800 000 € | 0 € | 524 765 600 |
| <i>Contrat de service</i> : suivi/évaluation mi-parcours et fin projet | 350 000 € | | | 229 584 950 |
| <i>Contrat de service</i> : audit technique et financier (qualité) | 450 000 € | | | 295 180 650 |
| Visibilité et communication | 300 000 € | 300 000 € | | 196 787 100 |
| | | | | |
| Provisions pour imprévus | 1 000 000 € | 1 000 000 € | | 655 957 000 |
| Totaux | 34 744 444 | 33 000 000 | 1 744 444 | 21 646 581 000 |

NB : en surligné jaune, le budget géré en régie par la Coordination Nationale APEF.

1.7. Mécanisme de coordination, de mise en œuvre et de suivi

1.7.1. Mécanisme de coordination

La maîtrise d'ouvrage du Programme APEF est assurée par le Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement (MEPD), Ordonnateur National du FED.

La mise en œuvre du Programme est assurée par le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche - MEEP (Maitre d'œuvre) à travers la cellule de coordination nationale (CN).

1.7.2. Les moyens

La cellule de Coordination est composée du Coordonnateur, du Responsable Administratif et Financier (RAF), du Chargé de Suivi-Evaluation, du Chargé de Communication et Relations Publiques et du personnel d'appui (Secrétaire, chauffeurs). Cette cellule légère est placée sous la tutelle de la Direction Générale du Ministère de l'Environnement, l'Eau et de la Pêche (DGM/MEEP). Elle est complétée sur le

terrain par deux (2) Chargés de Suivi-Coordination Provinciaux APEF, de deux (2) Correspondants Provinciaux et de quatre (4) autres chauffeurs.

L'Assistance Technique long terme, recrutée en juin 2019, appuie la coordination à travers deux (2) experts principaux et des experts d'appui court terme.

Les activités de terrain sont réalisées principalement par des opérateurs : African Parks Network met en œuvre le résultat R2.A4 (GEFZ) depuis septembre 2017, et le résultat R3.A6 (RNCE) depuis mai 2018. SOS Sahel International France (SOSSIF) a été retenu en juin 2019 pour la mise en œuvre du Résultat R3 A7 et A8 (Lacs Ounianga et Borkou-Tibesti). Enfin, le dernier opérateur qui aura la charge du Résultat R2.A5 (périphérie des AP dans le GEFZ) est toujours en attente de recrutement¹.

1.7.3. Le suivi de l'exécution des activités

Comité de Pilotage (CP)

Il est placé sous la présidence de l'Ordonnateur National du FED, un Comité de Pilotage pour suivre et orienter la mise en œuvre du Programme APEF. Il supervise et approuve l'orientation générale de la ligne d'action du Programme. Il se réunit une fois l'an en session ordinaire, mais peut se réunir aussi en session extraordinaire en cas de besoin. Le CP est composé des représentants des Ministères concernés. Des représentants de l'UE sont également invités à participer à ce Comité de Pilotage, en leur qualité d'observateur. Des représentants d'autres partenaires techniques et financiers participent également au CP. Ce Comité de Pilotage a été mis en place par l'Ordonnateur du FED au mois de juillet 2017, mais n'a pas fait l'objet de réunion à ce jour du fait des difficultés rencontrées depuis le démarrage. Cependant, la première réunion était prévue le 27 mars 2020 mais compte tenu des mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre la propagation de la pandémie de coronavirus, elle a été reportée à une date ultérieure.

Comité de Suivi Opérationnel (CSO)

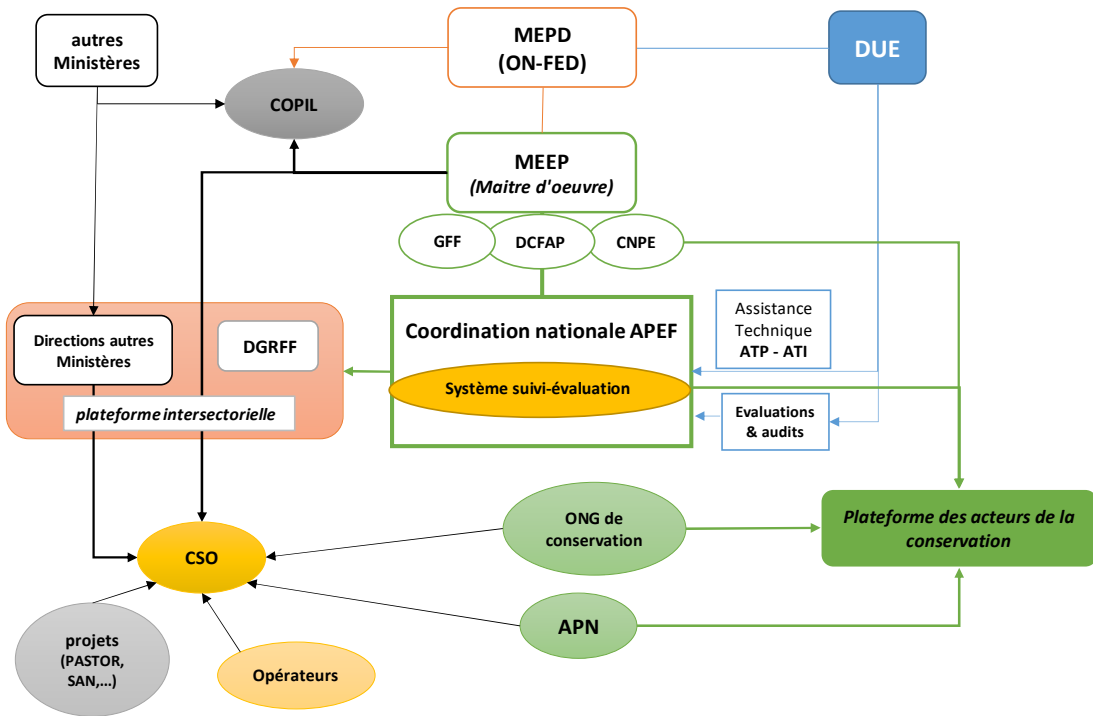
Il est mis en place un Comité de Suivi Opérationnel (CSO) pour le suivi opérationnel et technique du Programme APEF (pour des aspects administratifs, technique et finance) et présidé par le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche. Il se réunit une fois par trimestre, en session ordinaire en mobilisant les parties prenantes du programme. Le Comité de suivi opérationnel a été mis en place par arrêté du MEEP en octobre 2017 et s'est réuni la première fois en novembre 2018. Au cours de la deuxième année, deux (2) réunions ont été organisées respectivement le 24 septembre 2019 et le 23 janvier 2020. La quatrième réunion prévue pour avril 2020 a été reportée au 09 septembre 2020 à cause de la pandémie de coronavirus.

Comité Technique Restreint (CTR)

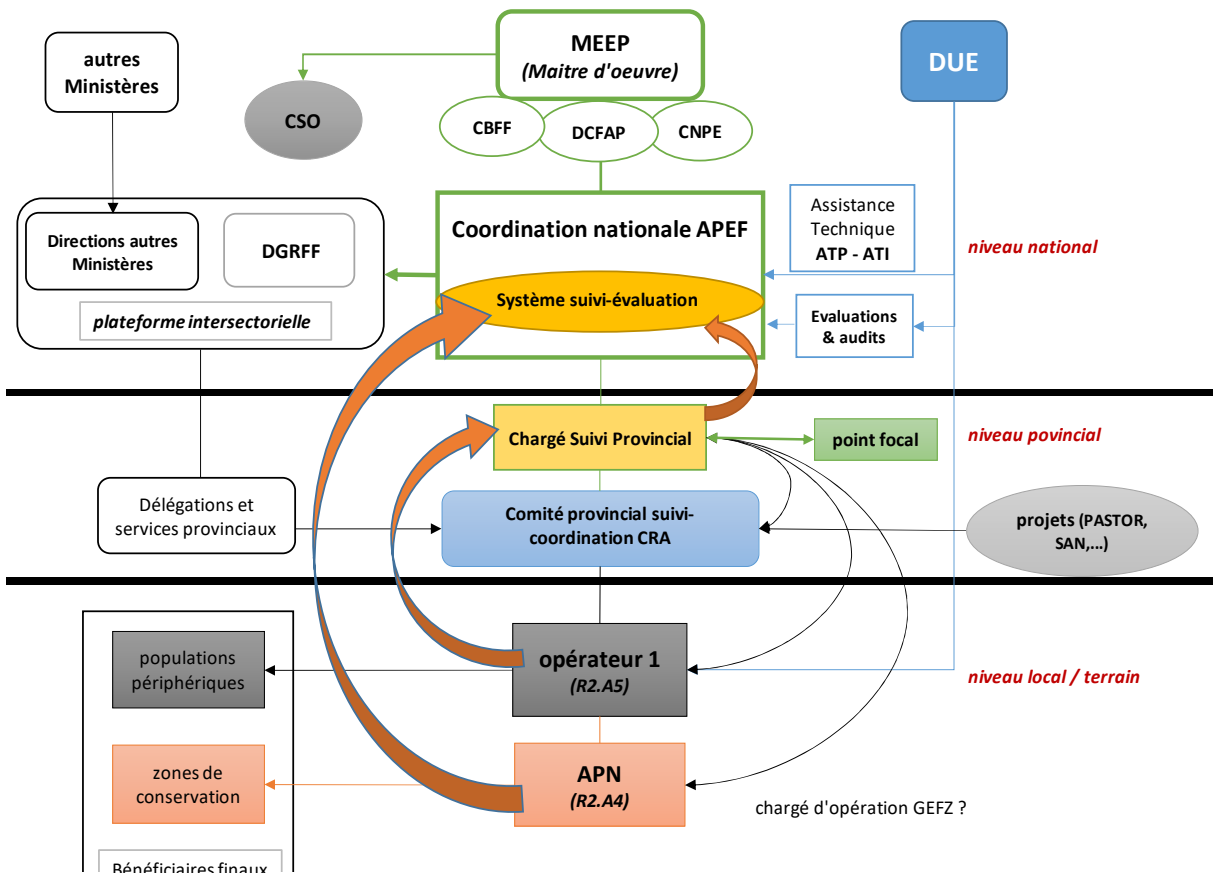
Il est créé dans le cadre de la mise en œuvre du Programme APEF, un Comité Technique Restreint (CTR), en septembre 2018. Le CTR a pour mission de suivre et d'examiner les aspects techniques du Programme APEF, notamment l'élaboration et la validation des documents relatifs à l'appui du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) et des services déconcentrés concernés. Il est présidé par le Directeur Général Technique des Ressources Forestières, Fauniques et de la Pêche, et comprend notamment la DGTRFF, la DCFAP et la GFF. Il s'est réuni à plusieurs reprises pour valider des termes de référence (ex : étude LAB), rapports d'études et des actions (plateforme des acteurs de la conservation).

¹ Au moment de la rédaction de ce rapport, pour le R2.A5 une première subvention avec UICN a déjà été signée et une deuxième subvention est en cours de négociation avec APN.

Les outils de suivi et de gouvernance au niveau national :



Les outils de suivi et de gouvernance au niveau provincial



II. REALISATION DES ACTIVITES DU PROGRAMME APEF EN ANNEE DEUX (02)

Le présent rapport, qui couvre la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, décrit les activités entreprises en rapport avec les résultats attendus du DPP du Programme APEF en sa deuxième année de mise en œuvre. Les activités de cette deuxième année ont été dominées au niveau central par la poursuite des activités de la première année : finalisation de la mise en place de l'équipe de la Coordination du Programme APEF, finalisation du processus de négociation avec l'UICN pour la mise en œuvre du résultat R2.A5 de la zone périphérique du GEFZ suivi des activités de l'ONG African Parks Network pour la gestion du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ) et la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE) et du SOSSIF pour les patrimoines des Lacs Ounianga, du Borkou et du Tibesti, et enfin l'acquisition des différents moyens pour le Programme (moyens roulants, équipements de bureau, matériels informatiques, etc. pour la coordination et pour opérationnaliser les coordinations provinciales du Programme APEF).

Au cours de cette deuxième année, African Parks Network et SOSSIF, ont été les seuls opérateurs à mener des activités sur le terrain.

Les activités sont présentées ci-dessous selon les différents résultats :

2.1 Résultat 1 - Gouvernance, financement durable et renforcement institutionnel : les capacités des institutions de conservation de la biodiversité, des aires protégées et du patrimoine sont renforcées

Ce résultat est mis en œuvre par la Coordination du Programme APEF avec l'appui de l'assistance technique.

2.1.1. Activités

Les activités réalisées durant la deuxième année du DPP sont les suivantes :

A1 -appui au développement et/ou à la révision du cadre juridique et réglementaire, d'outils de mise en œuvre de mécanismes de financement viables et redevables pour la conservation des AP et des EF

Évaluation institutionnelle, juridique et financière des outils APEF

Une expertise internationale a été mobilisée en novembre 2019 dans le cadre de l'assistance technique d'appui au Programme APEF pour réaliser la revue institutionnelle du MEEP et de la DCFAP. L'objectif de cette expertise était de procéder à une étude diagnostic des institutions en charge de la gestion des aires protégées et de la conservation de la biodiversité au Tchad afin de mettre en place des outils de mise en œuvre de mécanismes de financements viables et redevables pour la conservation des aires protégées (AP) et des écosystèmes fragiles (EF).

La mission, démarrée en novembre 2019, s'est terminée avec la proposition d'un programme de réorganisation à court et moyen terme permettant de pallier les déficiences constatées et de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie à l'horizon 2030 pour la conservation de la biodiversité du pays.

Les deux experts, 1 expert institutionnel et 1 expert biodiversité, ont effectué trois missions au Tchad, respectivement en novembre 2019, janvier et février 2020.

Les résultats préliminaires du travail (conclusion du diagnostic et première proposition d'une réforme institutionnelle du secteur de la conservation au Tchad) ont été présentés et validés par le MEEP lors de deux réunions tenues à Ndjamen en novembre 2019. Le diagnostic présenté au MEEP, aux partenaires et bailleurs de fonds travaillant sur la conservation au Tchad, a proposé qu'afin de découpler la gestion

stratégique de la nature, qui doit demeurer de la responsabilité du MEEP, de la gestion opérationnelle, il soit créé une structure autonome, nommée provisoirement Tchad-Nature, dont le statut soit compatible avec les exigences des donateurs internationaux en matière de gouvernance, d'une part, et avec le souci de préservation de la souveraineté de l'État Tchadien, d'autre part.

Le rapport final de la mission a été remis en février 2020, avec une présentation du rapport au Ministre. L'étude de faisabilité pour la création de l'agence sera lancée après la validation de l'étude institutionnelle.

Élaboration et validation stratégie nationale de LAB

L'expertise pour établir l'état des lieux de la lutte anti-braconnage au Tchad et élaborer des propositions d'actions urgentes et de renforcement dans le cadre du programme APEF a été réalisée dans le cadre de du Programme ECOFAC 6 Suivi de la mission

L'objet principal de l'expertise, était d'établir un 1^{er} état des lieux des outils, moyens et acteurs du dispositif national de la LAB relative à la grande faune au Tchad, puis de déterminer le plan d'action et de renforcement des capacités pouvant être appuyé par les programmes APEF et ECOFAC 6, sans pour autant hypothéquer la stratégie nationale LAB à venir.

Un expert LAB a été mobilisé à cet effet et a effectué trois missions au Tchad (en novembre 2019, décembre 2019 et janvier 2020). Il a travaillé en étroite collaboration avec l'AT1 et la coordination APEF. Le programme APEF a également appuyé cette mission.

Révision du cadre juridique et réglementaire des AP et de la LAB

Dans le cadre de l'appui au Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche pour la révision du corpus législatif, juridique et réglementaire en matière de conservation, plus particulièrement la loi 14/PR/2008, portant régime des Forêts, de la Faune et des Ressources Halieutiques, une expertise internationale a été mobilisée.

Cette expertise qui a mobilisé deux (2) experts juristes, dont un (1) senior et un (1) junior avait pour objectif de :

- i) dresser l'état des lieux du corpus législatif et réglementaire dans le domaine de la conservation des ressources naturelles, de la biodiversité et des aires protégées au Tchad, et
- ii) proposer la révision des textes concernés permettant une application plus efficace et plus complète de la loi dans ces domaines et en ligne avec la réforme institutionnelle du secteur AP/biodiversité en train d'être développée dans le pays.

Le démarrage de la mission a été effectif à partir d'octobre 2019 avec la revue documentaire assurée par l'expert junior. La première mission au Tchad de l'équipe au complet s'est déroulée en décembre 2019, tandis qu'une deuxième mission au Tchad a eu lieu en février 2020.

La première mission a eu pour objectif de :

- compléter le travail de collecte, d'inventaire, d'analyse des textes (document interne) élaboré par le Comité de révision des textes du MEEP, par le recueil d'observations et de suggestions de différentes parties prenantes (MEEP, autres ministères, partenaires techniques et financiers, etc.),
- identifier les contraintes liées à l'application sur le terrain.

La deuxième mission s'est déroulée du 2 au 14 février 2020 à N'Djamena et avait pour objectif de :

- compléter le travail de collecte de la mission 1 ;
- travailler en collaboration avec les experts de la révision institutionnelle en mission à la même période ;

- faire une restitution des résultats préliminaires auprès des membres du Comité de révision des textes du Ministère.

A la fin de la deuxième mission, une réunion de restitution des résultats préliminaires du diagnostic a eu lieu à N'Djamena le 13 février avec la participation de la DUE et de plusieurs directions du MEEP (DCFAP, DAJC, DGTRFFP, DFLCD, DPDA) y compris les membres du comité de révision des textes du ministère. Les participants ont déclaré que le diagnostic présenté répond aux attentes du comité.

A2 - Renforcement de la performance des dispositifs institutionnels nationaux existants (niveau central et déconcentré) en matière de conservation, de suivi et de lutte anti-braconnage (LAB).

Evaluation du CNPE en vue de son renforcement et élargissement du mandat aux espèces de la grande faune

Une expertise internationale mobilisée pour réaliser la revue institutionnelle du MEEP et de la DCFAP a pris également en compte cet aspect.

Activités liées à la Plateforme des Acteurs de la Conservation au Tchad (PACT)

La première réunion du PACT s'est tenue le 24 septembre 2019 à N'Djamena dans le but de formaliser cette structure, en confirmant la volonté de participation des différents acteurs de la conservation, de recenser les activités de conservation et les financements actuels au bénéfice de la conservation et de récolter les priorités de chacun sur les sujets jugés urgents afin d'organiser des groupes de travail.

L'objectif de la plateforme est de construire et de mettre en œuvre de manière partagée, une politique nationale, cohérente, efficiente, durable et opérationnelle, de conservation et de valorisation de la biodiversité, des aires protégées, des écosystèmes fragiles et des patrimoines naturels et culturels au Tchad.

Suite à cette première réunion constitutive, des groupes de travail thématiques ont été planifiés pour le premier semestre 2020, notamment :

- Groupe de travail sur le *monitoring*
- Groupe de travail sur IMET ;
- Groupe de travail pour la standardisation des plans de gestions des AP.

Le groupe de travail sur le système de monitoring s'est réuni le 6 février au bureau de la coordination Programme APEF. Lors de cette réunion un rappel sur l'état des lieux (déjà présenté lors de la réunion de restitution de la mission d'évaluation-analyse organisationnel du MEEP et de la DCFAP) du fonctionnement des dispositifs de collecte, suivi, traitement, partage et capitalisation de la connaissance et des données de la biodiversité, de la faune et des AP du Tchad a été présenté. Les enjeux stratégiques au Tchad, ainsi que les enjeux globaux et régionaux, (i.e. : fournir régulièrement de l'information robuste pour une meilleure visibilité des AP nationales dans les systèmes d'information et de formation globaux et régionaux (WDPA, IUCN, OFAC) aussi bien que dans les négociations internationales : CDB, WH, etc., et auprès des donateurs internationaux) ont été présentés et débattus.

Après cette phase d'introduction, qui visait à aligner les connaissances des participants et à donner un cadre méthodologique commun, l'objectif du groupe de travail était de proposer un système de suivi basé sur 5 indicateurs clés au niveau national, un pour chaque thème de suivi : faune, qualités des habitats, activité LAB, évolution de la qualité de vie des riverains aux APs, efficacité de gestion des APs. Une possible activité pilote pour lancer le système national de suivi, à mettre en œuvre par APEF, a aussi été identifiée : effectuer l'évaluation IMET (Integrated Management Effectiveness Tool) pour mesurer l'efficacité de gestion des APs du Tchad qui ne l'ont pas encore fait, avec l'objectif additionnel de produire l'analyse IMET à l'échelle nationale.

En ce qui concerne les autres groupes thématiques de la PACT, suite à la pandémie de coronavirus, les rencontres avec les autres groupes de travail, IMET et standardisation des Plans de Gestion, planifiés pour le mois de mars et avril, ont été reportés pour le mois d'octobre 2020.



Appui à la surveillance aérienne de la Réserve de Faune de Binder-Léré (RFBL).

Expertise sur Devis-programme (DP), pour laquelle l'AT1 a préparé les TdR et suivi la mission, qui s'est déroulée entre le 11 novembre 2019 et le 10 mars 2020.

Le Programme APEF a apporté un appui à l'ONG Noé pour la surveillance aérienne de la Réserve de Faune de Binder-Léré (RFBL), sous forme de prestation de service. Cette prestation de services avait pour objectif spécifique de renforcer la protection des éléphants de la RFBL par un appui aérien avec 84 heures de survol de surveillance, 20 heures de vol de logistique et l'ouverture de 2 pistes d'atterrissage dans la RFBL.

Les 84 heures de survol prévues ont été réalisées totalisant 12.100 kilomètres de surveillance aérienne dont 4.010 km (33%) dans la RFBL. Ces survols ont permis de récolter les informations relatives à la détection d'éventuels braconniers et de carcasses d'éléphants, la répartition des populations d'éléphants et de la faune sauvage, la répartition des habitations sédentaires et des fericks (campement des éleveurs nomades) et du bétail.

Au total, 20 heures de vols de logistique ont été réalisées pendant 4 mois (100% des heures prévues). Les vols de logistique ont été effectués pour le déplacement du pilote/coordonateur technique à N'Djamena pour permettre au pilote/coordonateur technique de rencontrer les partenaires du projet à N'Djamena, et pour effectuer l'entretien de l'avion.

Les deux pistes d'atterrissage prévues ont été ouvertes. Le niveau qualitatif recherché pour les pistes était d'initier des pistes d'atterrissage de base (de brousse) afin d'en permettre un usage occasionnel. L'amélioration de la qualité des pistes (renforcement et compactage du sol, écoulement des eaux de pluies, etc.) sera effectuée lorsque le dispositif de délégation de gestion par Noé sera effectif et des moyens plus conséquents réunis.

Préparation de la stratégie de conservation de l'autruche au Tchad.

L'objectif de cette activité est de dresser un premier état des lieux de la population d'autruches au Tchad. Une carte préliminaire de la présence possible d'autruches au Tchad a été ébauchée en septembre 2019. Cependant, ces informations sont incomplètes, ou obsolètes et provenant de sources non officielles. Il est donc nécessaire de collecter des données primaires sur le terrain afin de disposer d'une image actualisée

de la répartition actuelle de l'autruche dans le pays. Sur la base des informations collectées sur le terrain, une stratégie nationale pour la conservation à long terme de l'autruche au Tchad sera élaborée.

Les TdR de cette expertise (pour une durée de 4 mois) pour la mobilisation d'un expert senior en gestion et conservation des espèces pour 23 jours, accompagné par des techniciens de la DCFAP, préparés en fin 2019, ont été validés par le MEEP en février 2020. La mission de l'expert planifiée pour mars 2020 a été annulée du fait de la fermeture des frontières du pays suite à la pandémie de Covid-19. La mission, qui prévoit plusieurs semaines de récolte de données sur le terrain par les techniciens de la DFCAP, a été reportée en octobre-novembre 2020, après la saison des pluies.

Mise à jour des Fiches Descriptive Ramsar du Tchad

La Direction de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées (DCFAP) du MEEP a sollicité un appui pour la mise à jour des Fiches Descriptive Ramsar du Tchad (actualisation des données sur les zones humides). Les TdR pour la mise à jour des Fiches Descriptives Ramsar (FDR) des zones humides du Tchad, préparés par le point focal (PF) Ramsar du Tchad ont été finalisés et validés. Cette activité, menée par des techniciens du MEEP avec le soutien financier et technique du Programme APEF, prévoit :

- la collecte sur le terrain des informations et données nécessaires qui constituent les différents attributs pour affiner la précision des cartes des zones humides (sites Ramsar) du Tchad ;
- la réalisation de 6 cartes d'occupation de sol des sites Ramsar du Tchad ;
- la compilation des données sur le système d'information online des sites Ramsar (SISR).

Le travail devait démarrer au mois d'avril, mais a été reporté pour l'impossibilité des experts et techniciens en provenance de la capitale de circuler librement dans les provinces suite aux mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre la pandémie de Covid-19. Le démarrage de cette activité est pour le moment programmé pour octobre/novembre 2020, après la saison des pluies.

A3 - Appui à la gouvernance, à la budgétisation, au dialogue et à la coordination intersectorielle pour une meilleure intégration de la conservation dans les politiques nationales de développement

Systeme partagé de suivi-évaluation APEF

Le système de suivi évaluation du Programme APEF, élaboré lors de la première année du DPP a été finalisé.

Operationalisation des antennes provinciales du Programmes APEF

Les chargés provinciaux de suivi-coordination du Programme APEF pour le Guera et le Salamat ont été recrutés et installés respectivement à Mongo et à Am-timan.

Deux correspondants Provinciaux du Programme APEF au sein des services déconcentrés du MEEP pour les provinces de l'Ennedi et du Borkou.

2.1.2. Investissement

Equipement internet

L'acquisition des équipements, l'installation et la mise en service d'une connexion Internet (Internet Broadband) haut débit dédiée et illimitée pour le Programme APEF.

Acquisition des équipements de bureaux

Des équipements de bureaux et matériels informatiques complémentaires ont été acquis pour la coordination nationale et pour opérationnaliser les antennes provinciales.

Acquisition de moyens roulants

Quatre véhicules 4x4 ont été acquis dont un pour la coordination nationale et les trois autres pour les antennes dans les provinces (Province du Salamat, du Guera et de l'Ennedi Ouest).



Aménagements de bureaux

Des bâtiments pour servir des bureaux aux chargés provinciaux de suivi coordination du Guera et du Salamat, services provinciaux du MEEP ont été réhabilités, respectivement à Mongo et à Am-timan.



Acquisition des équipements de terrain

Des divers équipements de terrain ont été acquis, dont des matériels de camping, GPS, appareils photos, caisses popote et téléphones satellitaires pour la coordination nationales et les antennes provinciales.

2.1.3. Fonctionnement du Personnel

Les charges relatives au personnel (coordination nationale et antennes provinciales) assurées par la Coordination du Programme APEF au titre de la deuxième année du DPP sont constituées des salaires, des indemnités de transports, des indemnités de caisse pour la secrétaire, des charges patronales, des frais médicaux et primes de fin de contrat.

Loyer bureau

Les frais de loyer du Bureau de la Coordination Nationale du Programme APEF ont été assurés.

Fonctionnement de bureau

Le fonctionnement de bureau a constitué des fournitures de bureau, des consommables informatiques et bureautique, des produits d'entretien, des frais de fourniture internet, des frais de téléphone et boîte postale, des frais de consommations en eau et électricité, des frais d'assurances des locaux, des frais de gardiennage, des frais de maintenance informatique, du fonctionnement du Point focal du MEEP, des frais

de nettoyage et entretien de bureaux, des frais de carburant et entretiens des groupes électrogènes et des fonctionnements divers.

Fonctionnement des moyens roulants

Les entretiens et carburant des véhicules, l'abonnement tracking, renouvellement des assurances et documents administratifs et des frais de réparation ont constitué le fonctionnement des moyens roulants.

Frais de missions, de réunions et publication

La Coordination a assuré également des frais pour les missions de terrain et à l'étranger, les avis de publication pour les marchés et recrutement, la préparation et évaluation et l'organisation des réunions du Comité de Suivi Opérationnel (CSO).

Frais bancaire

Des frais bancaires ont constitué également des charges du DPP de l'année 2 pendant la période concernée.

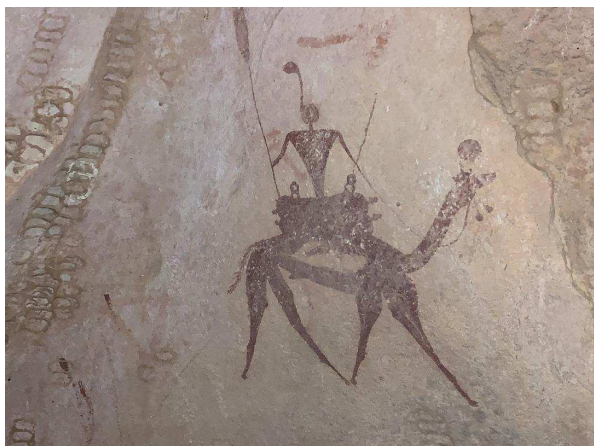
2.1.4. Missions, ateliers et réunions

Missions de terrain

Participation à l'atelier de lancement du Projet Développement Intégré des Communes du Nord (COM-NORD)

Le Programme APEF a participé à l'atelier de lancement du Projet Développement Intégré des Communes du Nord (COM-NORD) organisé par la GIZ à Faya-Largeau (Province du Borkou), le 19 septembre 2019. Le Programme APEF intervient également à travers le résultat 3 « patrimoines sahélo-sahariens » dans les trois (03) provinces concernées (Ennedi, Borkou et Tibesti) par le projet COM-NORD. Le Projet COM NORD intervient dans la même zone d'intervention que le Programme APEF à travers le résultat 3 « patrimoines sahélo-sahariens ».

Ce projet cofinancé par l'AFD, l'Union européenne et le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement et mis en œuvre par la GIZ a pour but d'appuyer le développement intégré et participatif des espaces urbains et péri-urbains des communes de Faya (Borkou), de Fada (Ennedi Ouest) et de Bardai (Tibesti), avec un focus sur les besoins des femmes, des jeunes et des groupes défavorisés.



Réhabilitation des bâtiments

Des missions ont été effectuées dans le cadre de réhabilitation des bâtiments à Mongo et à Am-timan :

- Lancement des travaux de Réhabilitation des bâtiments à Mongo, du 13 au 15 octobre 2019 ;

- La réception provisoire du bâtiment réhabilité à Mongo et au lancement de la réhabilitation du bâtiment à Am-timan, du 25 au 29 octobre 2019 ;
- La réception provisoire du bâtiment réhabilité à Am-timan, du 19 au 22 décembre 2019.

Participation à la 3^{ème} réunion du Conseil de Gouvernance de la Réserve Naturelle et Culturelle

Le Programme APEF a participé à la 3^{ème} réunion du Conseil de Gouvernance de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE), organisée par APN à Am'Djarass, le 01 novembre 2019.



Participation à la 5^{ème} édition du Festival des cultures nomades de Mongo, du 29 décembre 2019 au 1^{er} janvier 2020

Le Programme APEF a participé à la 5^{ème} édition du festival des cultures nomades de Mongo, organisée par l'association GUERA TOURISTIQUE, du 29 décembre 2019 au 1^{er} janvier 2020 à Mongo (Province du Guera).

Les objectifs de cette mission étaient de :

- Participer au festival et faire connaître le programme APEF ;
- Rendre visible les activités du programme et les valoriser dans la province du Guera ;
- Marquer sa présence dans la province du Guera ;
- Faire une présentation du Programme APEF.



Participation à l'atelier-formation au Parc National de Zakouma

Le Programme APEF a participé à un atelier-formation à destination des programmes et ONG intervenant dans la zone et dans les domaines qui concernent le développement local durable, organisé par APN du 28 au 30 janvier 2020 au Parc National de Zakouma. Cet atelier a regroupé des représentants du Programme APEF et du PASTOR et des représentants des ONG intervenant dans le GEFZ.



Installation des chargés provinciaux de suivi coordination du Programme APEF du Guera et du Salamat

Les chargés provinciaux de suivi coordination du Programme APEF du Guera et du Salamat ont été installés, respectivement à Mongo et à Am-timan, lors d'une mission effectuée du 23 au 28 juin 2020.



Missions à l'étranger

Participation à la Conférence Internationale sur la sécurité, la lutte anti braconnage, l'encadrement de la transhumance et la circulation des groupes armés entre le Sahel et l'Afrique Equatoriale à Douala (Cameroun), du 15 au 18 décembre 2019.

Ateliers et réunions

Organisation des Comités de Suivi Opérationnel (CSO)

Deux (2) réunions du CSO conjoint du Programme APEF et ECOFAC 6 ont été organisées, respectivement le 24 septembre 2019 et le 23 janvier 2020. La quatrième réunion prévue pour avril 2020 a été reportée au 09 septembre 2020 à cause de la pandémie de coronavirus.



Participation à la 5^{ème} réunion du Conseil de Gouvernance du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma

Le Programme APEF a participé à la 5^{ème} réunion du Conseil de Gouvernance du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma, organisée par APN, le 14 novembre 2019 à l'Hôtel Radisson Blu à N'Djamena.

Participation à l'atelier pour la conservation de l'Autruche au Tchad

Sahara Conservation Fund a organisé en collaboration avec la DCFAP et APN CF l'atelier pour la conservation de l'Autruche au Tchad, le 26 septembre 2019 à N'Djamena où la Coordination du Programme APEF a pris part. Lors de cet atelier une feuille de route pour l'élaboration d'une stratégie de conservation a été élaborée et APEF a été sollicité pour accompagner ce processus.

Préparation du premier Comité de pilotage du Programme APEF,

Le premier comité de pilotage du Programme APEF et ECOFAC 6, programmé pour le mois de mars 2020 a été préparé. La réunion n'a pas pu se tenir à cette date, en raison des mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre la pandémie de Covid-19 où elle a été reportée à une date ultérieure².

Réunion bimestrielle des programmes APEF, SAN et PASTOR

Les trois (3) Programmes financés par l'Union européenne et qui interviennent ensembles dans plusieurs provinces ont instauré une réunion bimestrielle pour coordonner leurs interventions sur le terrain. La Coordination du Programme APEF a participé à la préparation et à l'organisation des différentes réunions bimestrielles de coordination entre ces programmes.

Organisation des réunions hebdomadaires mixtes

Plusieurs réunions hebdomadaires mixtes entre la Coordination du Programme APEF, le Service FED et la DUE ont été organisées. Ce sont des réunions techniques informelles mais qui permettent de résoudre plusieurs problèmes.

Participation aux réunions bimestrielles de Coordonnateurs

La Coordination du Programme APEF a pris part à toutes les réunions bimestrielles des Coordonnateurs, organisées par le Service FED.

2.1.5. Autres activités

Préparation de l'avenant au DPP

La Coordination du Programme APEF a démarré octobre 2017, avec un Devis-Programme de démarrage(DPD) (20/10/2017 au 19/02/2018) et un devis-programme pluriannuel (DPP) couvrant la période du 01/07/2018 au 30/09/2023. Après plusieurs mois, il est nécessaire d'actualiser le DPP au regard de nouveaux développements et orientations souhaitées par l'administration, pour autant que les révisions entrent dans le cadre de la convention de financement régissant le programme APEF. Il convient par ailleurs de noter que le DPP prévoit pour son exécution plusieurs contrats de services, de fournitures ou de subventions en régie. Ces contrats sont soumis à la règle du N+3 qui s'achève, après demande d'un avenant à la CF, le 11/04/2021. Après cette date, aucun contrat en régie ne pourra être signé et les fonds non utilisés seront automatiquement désengagés.

Au cours de plusieurs séances de travail, et en étroite collaboration avec le MEEP et la DCFAP, la demande d'avenant a été finalisée (avec entre autres, l'objectif d'introduire une ligne qui permet l'attribution de subventions à des opérateurs pouvant appuyer la planification, protection et gestion des AP et des écosystèmes fragiles et le remplacement du comptable) et soumis en mars 2020 pour signature.

La finalisation du manuel des procédures pour APEF

Le manuel des procédures administratives, comptables et financières du Programme APEF, préparé par un bureau externe (recruté sur DP) au cours de la première année du DPP, a été revu en prenant en compte notamment les commentaires des auditeurs et finalisé.

Préparation de la mission d'évaluation à mi-parcours du programme APEF

Des termes de références ont été préparés avec la Délégation de l'Union européenne pour le recrutement d'un bureau d'études en vue de réaliser l'évaluation à mi-parcours du Programme APEF. La Coordination a participé également au recrutement du bureau d'études NIRAS pour réaliser cette activité.

Des séances de travail à distance, avec les experts du bureau d'études NIRAS sélectionnés pour cette expertise, ont été dédiées à la planification de la mission d'évaluation à mi-parcours du Programme APEF. La programmation de la mission a été discutée et finalisée de manière conjointe entre le bureau d'études, la DUE, la Coordination du Programme APEF et les opérateurs de terrain.

La mission a démarré avec l'analyse documentaire et prise de contact en mars 2020 à domicile des experts. Prévues pour débuter au mois d'avril 2020, la mission de terrain des experts au Tchad a été reportée pour début 2021 à cause de la pandémie de Covid-19.

Recrutement des opérateurs de mise en œuvre des activités de terrain

Le premier appel à proposition n°EuropeAid/159-753/ID/ACT/TD était lancé le 09 avril 2018. A la fin du processus d'évaluation, le Lot n°1 a été annulé suite à la dissolution de l'ONG ACORD UK qui faisait partie du consortium UICN gagnant dudit lot.

Suite à l'annulation du lot n°1 relatif à la mise en œuvre du résultat R2.A5 de la zone périphérique du grand écosystème fonctionnel de Zakouma (ZP/GEFZ) de l'appel à proposition n°EuropeAid/159-753/ID/ACT/TD, une procédure négociée en attribution directe pour la mise en œuvre du résultat R2.A5 de la zone périphérique du grand écosystème fonctionnel de Zakouma (ZP/GEFZ) a été engagée avec l'UICN. Le montant total pour ce lot était de 5 700 000 EUR.

A l'issue de négociation, une subvention pour un montant de 3 450 000 EUR a été attribuée à l'UICN et le solde de 2 250 000 EUR a été retiré de la présente subvention, pour engager une autre procédure négociée afin d'accorder à un autre opérateur. Après une procédure de sélection parmi trois ONG, APN a été invité à soumettre une offre pour la 2^{ème} subvention relative à la mise en œuvre d'une partie des activités du R2.A5 de la zone périphérique du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (ZP/GEFZ).

Révision du cadre logique du Programme APEF

La révision du cadre logique du Programme APEF, élaboré lors de la formulation dudit Programme en 2015 a été lancée. En effet, certains indicateurs ne sont plus d'actualité suite aux changements intervenus au niveau de la politique de conservation au Tchad et suite au recrutement des opérateurs pour la mise en œuvre des activités de terrain. Il convient donc de procéder à la révision du cadre logique.

2.2 Résultat 2 : Grand écosystème fonctionnel de Zakouma

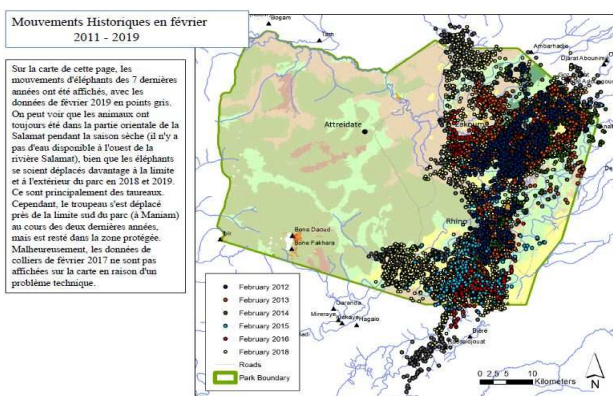
Résultat 2 : « un modèle de conservation du Grand écosystème fonctionnel de Zakouma est développé et mis en œuvre de manière concertée »

Ce résultat est mis en œuvre par 2 actions :

2.2.1 A4 - Renforcement durable de la conservation au niveau du Parc National de Zakouma (PNZ) et des aires de conservation adjacentes.

Cette action est mise en œuvre par African Parks Network (APN) et ses structures associées (ATPE, AJDD, UF/AVIZOP et ACN) à travers un contrat de subvention. (cf. rapport d'activités de l'année 2 de l'APN pour le GEFZ).

Quelques images de terrain



2.2 A5-Appui au développement territorial et à la gestion et la valorisation communautaire des ressources naturelles et des habitats en périphérie des aires protégées pour contribuer au développement du modèle intégré et concerté du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma.

Le recrutement des opérateurs de mise en œuvre de cette action est en cours de finalisation.



2.3 Résultat 3 : Patrimoines sahélo-sahariens

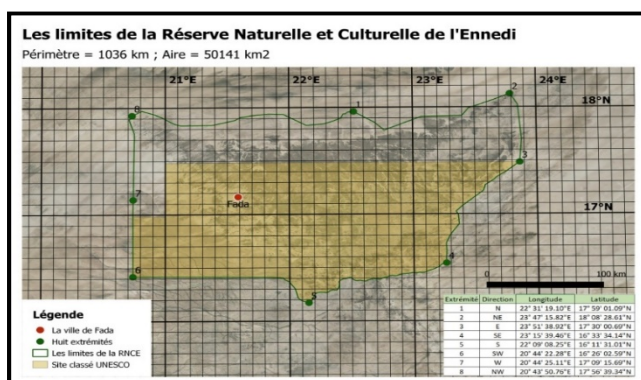
Résultat 3 : « la protection, la gestion concertée et la mise en valeur des écosystèmes fragiles et sites patrimoniaux au bénéfice des communautés locales des zones sahélo-saharienne et saharienne sont assurées durablement ».

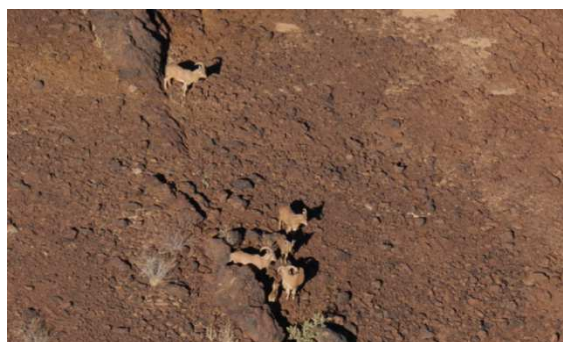
Ce résultat est mis en œuvre par 3 actions :

2.3.1 A6-Appui à la création et à la gestion concertée d'une aire protégée sur le Massif de l'Ennedi.

Cette action est mise en œuvre par African Parks Network (APN) et ses structures associées (APIDEL, SCF, ZSL, Universités de N'Djaména et de Rome) à travers un contrat de subvention. (cf. rapport d'activités de l'année 2 de l'APN pour la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi).

Quelques images de terrain





2.3.2 A7-Promouvoir la gestion concertée des ressources naturelles du patrimoine mondial des Lacs d'Ounianga, et appuyer la mise en œuvre et la révision du plan d'aménagement et de gestion du site du patrimoine mondial des lacs d'Ounianga.

L'opérateur chargé de la mise en œuvre de cette action a été recruté en juin 2019 (SOS SAHEL France). Cette action est mise en œuvre par SOS Sahel France et ses codemandeurs (SOS Sahel Tchad, APIDEL, APIL et UICN). Le rapport d'activités de l'année 1 de SOSSIF est attendu d'ici la fin du mois d'août.

2.3.3 A8-Appui à la réhabilitation/valorisation des patrimoines et écosystèmes sahariens du Borkou et du Tibesti

L'opérateur chargé de la mise en œuvre de cette action a été recruté en juin 2019, il s'agit du même opérateur que pour l'action 7, SOS SAHEL France. Cette action est mise en œuvre par SOS Sahel France et ses codemandeurs (SOS Sahel Tchad, APIDEL, APIL et UICN) Le rapport d'activités de l'année 1 de SOSSIF est attendu d'ici la fin du mois d'août.

Les activités de démarrage réalisées par SOSSIF par rapport à ces deux actions dans le cadre du « Projet d'appui à la gestion des lacs d'Ounianga et à la conservation des patrimoines sahariens du Borkou et du Tibesti » sont :

- Lancement du Projet à N'Djamena et à Fada et à Faya ;
- Mise en place de l'équipe du Projet ;
- Lancement de la révision du Plan de Gestion des Lacs Ounianga ;
- Lancement du processus d'installation des palissades pour la protection des dunes du site des lacs d'Ounianga ;
- Recrutement de prestataire, pour installation du système solaire d'irrigation de goutte à goutte à la ferme agro-sylvo-pastorale pour les expérimentations variétales à Fada ;
- Mise en place d'un dispositif de suivi écologique des sites des lacs d'Ounianga ;
- Identification des sites pour la construction des canaux d'irrigation à Faya ;
- Elaboration du plan de communication ;
- Elaboration et mise en place du dispositif de suivi évaluation du projet.

2.4 Visibilité & communication

2.4.1 Activités de communication et de visibilité du Programme APEF

- Participation à la 5^{ème} édition du **Festival des Cultures Nomades de Mongo**, assorti d'un article de presse disponible à l'adresse suivante : <http://apef.tchadenvironnement.org/2020/01/06/le-programme-apef-participe-au-festival-des-cultures-nomades-de-mongo/>
- Médiatisation de la réunion sur la **Plateforme des Acteurs de la Conservation du Tchad (PACT)** assortie d'un article de presse disponible dans les journaux (presse écrite) et à l'adresse suivante : <http://apef.tchadenvironnement.org/2020/01/24/troisieme-reunion-du-comite-de-suivi-operationnel-cso-du-programme-dappui-a-la-gestion-concertee-des-aires-protegees-et-ecosystemes-fragiles-du-tchad-apef-et-du-programme-dappui/>
- Médiatisation de l'atelier sur **les enjeux globaux et stratégiques du secteur de conservation au Tchad** assortie d'un article de presse disponible à l'adresse suivante : <http://apef.tchadenvironnement.org/2020/02/06/efficacite-de-gestion-des-aires-protegees-une-priorite-de-la-pact-pour-la-feuille-de-route-2020/>
- Médiatisation de l'atelier **de révision des textes législatifs et réglementaires** assortie d'un article de presse disponible à l'adresse suivante : <http://apef.tchadenvironnement.org/2020/02/17/reajustement-des-textes-relatifs-a-la-conservation-des-aires-protegees-au-tchad/>
- Médiatisation de la **réception des bâtiments de Mongo et d'Am-Timan**, réhabilité par le Programme APEF, assortie d'un article de presse, disponible à l'adresse suivante : <http://apef.tchadenvironnement.org/2019/12/24/apef-rehabilite-les-batiments-de-la-delegation-du-meep-au-salamat-2/>
- Médiatisation de la **mise en place des Chargés Provinciaux de Suivi de Coordination du Guéra et du Salamat**, assortie d'un article de presse disponible à l'adresse suivante : <http://apef.tchadenvironnement.org/2020/07/03/les-charges-de-suivi-coordination-du-programme-apef-au-quera-et-salamat-installes/>
- Mise à jour régulière du site web du Programme APEF : apef.tchadenvironnement.org/

2.4.2 Conception et élaboration de supports print

La visibilité de l'action du 11^{ème} FED dans le cadre de la mise en œuvre du Programme APEF est assurée par divers moyens.

Le tableau ci-dessous présente le détail des supports de communication conçus et mis à disposition du Programme APEF en 2019-2020.

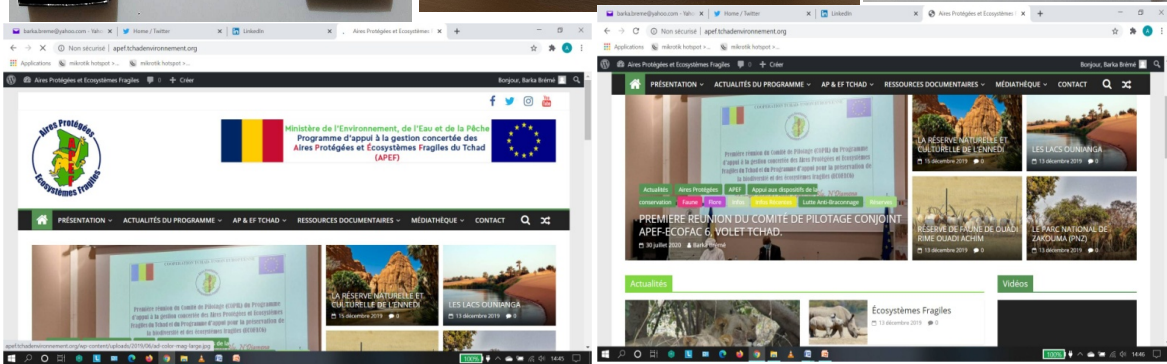
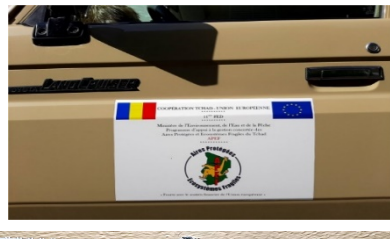
Tableau : N° 01 Liste des supports de Communication et Visibilité du Programme APEF

| N° / Article | Désignation | Quantité | Caractéristiques |
|--------------|-------------|----------|---|
| 01 | Agendas | 50 | - Format : exécutif A5 - Personnalisation : logo APEF et images - Finition : avec ports stylos et cartes et fermeture |
| 02 | Blocs-notes | 150 | - Format : A5 - Papier : couché 280 gr - Personnalisation : logo APEF et images - Finition : papier en spiral |

| | | | |
|----|--------------------------------|-----|--|
| 03 | Calendrier mural | 200 | - 13 feuillets recto - Papier : Mat 170 gr couché - Format : A2 - Finition : Personnalisées avec logo APEF et images, avec spiral + brefs messages en texte |
| 04 | Calendrier de table | 200 | - 13 feuillets recto - Papier : mat, 250 gr couché - Format : A5 - Finition : Personnalisées avec logo APEF et images et messages en texte, avec spiral |
| 05 | Portes clés | 100 | - Personnalisation : logo APEF en résine et inscription du nom du Programme APEF |
| 06 | Stylos | 200 | - Personnalisation : logo APEF et inscription du nom du Programme APEF |
| 07 | Clé USB | 50 | - Capacité : 8 GB - Personnalisation : logo APEF et inscription du nom du Programme APEF |
| 08 | Kakemonos | 06 | - Format : 1m80 x 1m - Support : Personnalisés avec des messages et logo APEF Finition : sur bâche et avec kit complet |
| 09 | Polo | 200 | - toutes tailles confondues - Finition : en coton avec insertion des drapeaux du Tchad et UE sur les deux cotés et logo APEF en face |
| 10 | Casquettes | 200 | - Tailles : variables - Finition : en coton avec insertion des drapeaux du Tchad et UE sur les deux cotés et logo APEF en face + ceinture de nivellement |
| 11 | Etiquettes | 20 | - Autocollant - Format A3 - Type 19 x 23 cm, impression en quadrichromie sur recto - Finition : emballés |
| 12 | Plaques signalétiques de porte | 04 | - Inscription des messages - Finition : plexiglass avec inscription des messages et fixation sur les portes des bureaux |
| 13 | Logo APEF | 100 | - Autocollant - Format A7, Type 19 cm x 23 cm, impression en quadrichromie sur recto - Finition : emballés |

2.4.3 Quelques images des supports de communication et visibilité du Programme APEF





III. NIVEAU D'ATTEINTE DES INDICATEURS DES DIFFERENTS RESULTATS

Le niveau d'atteinte des indicateurs du Programme APEF est consigné dans le tableau ci-dessous.

| Indicateur | Cible | Ligne de base | Taux de réalisation | Observations |
|--|--|--|---------------------|--|
| Objectif global : Promouvoir la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et du patrimoine du Tchad au bénéfice des populations | | | | |
| Taux de pauvreté des zones ciblées par le programme | Diminution de 15 % du taux de pauvreté dans les zones cibles pour l'année 2023 | 55% | | C'est un indicateur qui relève d'une évaluation intermédiaire ou finale du programme |
| Nombre d'espèces emblématiques du Tchad (Eléphants, antilopes sahélo-sahariennes, lion, panthère, gazelle dama, oryx, autruche) reste stable ou en augmentation à la fin de 2022 | Nombre stable ou plus | <i>Eléphant (483) ; Buffle (10971) ; Girafe (947) ; Hyppotragues (719) ; Damalisque (1781) ; Bubale (2047) ; Cob défassa (1337) ; Autruche (232)</i> | 19% | Eléphants (559) ; Buffles (11960) ; Girafes (1233) ; Hyppotragues (719) ; Damalisques (1904) ; Bubales (3475) ; Cob défassa (1874) ; Autruches (288) en 2018 |
| Objectif spécifique : Promouvoir la gestion concertée des aires protégées (AP) et écosystèmes fragiles (EF) du Tchad | | | | |
| Superficie (ha) 1° des aires protégées des écosystèmes soudano-sahéliens gérées durablement et 2° des aires protégées en écosystèmes sahélo-sahariens réhabilitées/créées avec l'appui de l'UE | Au moins 1 000 000 ha | 300 000 ha | 30% | La superficie protégée actuellement est celle du GEFZ = 300 000 ha |
| Nombre total des éléphants | Nombre d'éléphants stabilisé ou augmenté d'au moins 20 % en année 5 | 1000 | 7,6% | Le nombre des éléphants a augmenté de 76 (APN) en 2018 |

| | | | | |
|---|--|---|---------------|--|
| Nombre d'initiatives locales de développement basées sur la gestion durable des ressources naturelles mises en œuvre avec l'appui de l'UE dans le cadre du Programme APEF | 4 | 0 | 75% | Subventions signées avec les opérateurs |
| Nombre de cas de braconnage et de délits dans les aires protégées au bout de trois ans de gestion déléguée opérationnelle | Diminution d'au moins 30 % | 81 | 18,5% en 2019 | En 2016, 81 cas de braconnage avaient été enregistrés contre 66 en 2019 soit une diminution 18,5% |
| Nombre de Comités (vigilance, locaux de gestion des RN, gestion de conflits) mis en place et fonctionnel | | Il n'existe pas de données de référence | 0% | Nouvelle subvention signée avec UICN en Juillet 2020 |
| Nombre de conflits intercommunautaires liés à l'accès aux ressources naturelles | Diminution de 50% | 0 | 0% | Nouvelle subvention signée avec UICN en Juillet 2020 |
| Résultat 1 : Appui à la gouvernance, au financement durable et au renforcement institutionnel du secteur et de la lutte anti-braconnage | | | | |
| Statut de l'Agence nationale autonome avec son conseil d'administration | Une agence nationale autonome avec son conseil d'administration est créé et fonctionnelle en année 4 | 0 | 10% | Activité démarrée en octobre 2019 et s'est poursuivie en février 2020 après réalisation de la revue des institutions en charge de la faune |
| Montant d'autofinancement | L'agence nationale assure au moins 20 % d'autonomie financière à la fin du Programme APEF | 0 | 0% | Cet indicateur sera mesuré après la mise en place de l'agence nationale |
| Taux d'autofinancement du Parc National de Zakouma | Au moins 25% des coûts de fonctionnement du PNZ (actions | 10% | 10% | En 2018-2019, environ 10% du budget annuel moyen, de l'ordre de 2 millions |

| | | | | |
|--|--|----|------|--|
| (PNZ) | d'aménagement et de gestion concertée) couverts par les revenus de l'écotourisme | | | d'euros sont couverts par les revenus touristiques |
| Création d'un Fonds fiduciaire des Aires Protégées | Un fonds fiduciaire des Aires Protégées est créé et opérationnel d'ici fin 2020 | 0 | 0% | Cet indicateur sera mesuré après la mise en place de l'agence nationale |
| Statut de la révision du Loi14/2008 portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques, et des textes d'application | La Loi 14/2008 est révisée, pour permettre une application plus efficace et plus complète dans le contexte de la conservation nationale et internationale, et est adoptée par le Tchad avant fin 2021 | 1 | 50% | Deux missions réalisées, la relecture de la loi a été faite et des propositions sont soumises à la validation |
| Statut des décrets et stratégies nationales contribuant à l'application d'une LAB efficace | Les décrets et stratégies nationales contribuant à l'application d'une LAB efficace sont adoptés avant la fin de l'année 2021 | 0 | 0% | Activité prévue pour 2020 suite à la réalisation de l'état de lieu LAB grâce à l'appui d'ECOFAC 6 |
| Statut du personnel de l'équipe du dispositif de lutte anti braconnage (LAB) | Restauration d'un Corps d'agents paramilitaires responsables de la LAB avant la fin du Programme APEF | 0 | 20% | Dispositif LAB de la réserve Binder/Léré est appuyé mais les équipements et la formation sont programmés pour 2020 |
| Statut d'un protocole harmonisé de collecte et suivi des données en matière de biodiversité et de gestion des habitats | Mise en place d'un dispositif chargé du suivi des espèces, des habitats et connectée avec les services de suivi écologique des diverses organisations gestionnaires d'AP au niveau national (avant fin 2022) | 0 | 0% | Non démarrée |
| Nombre d'éléphants braconnés/an dans les zones ciblées par le Programme APEF | 0 éléphant braconné annuellement d'ici la fin du programme dans les zones ciblées par APEF | 81 | 100% | 0 éléphant braconné en 2019 |

| | | | | |
|---|---|----|-----------------------------|--|
| Nombre de sessions du Comité Pilotage (CP) et du Comité de Suivi Opérationnel (CSO) | Nombre de réunions tenues par chaque instance (CP, CSO) dans les délais avec les recommandations exécutées dès l'année 1 du projet (2017) | 0 | 3 CSO et un COFIL organisés | L'organisation de la 1ère réunion du CSO avait eu lieu en novembre 2018. Le CP s'est tenu le 28 Juillet 2020 |
| Nombre des sujets/thématiques traités/an par la plateforme des acteurs de la conservation au Tchad intersectorielle | Au moins 2 réunions par an sont organisées par la plateforme intersectorielle à partir de l'année 2019 | 0 | 100% | La Plateforme des Acteurs de la Conservation (PACT) est mise en place et la 1ère réunion s'était tenue 29/09/2019 |
| Résultat 2 : Développement d'un modèle de conservation partagé du Grand écosystème fonctionnel de Zakouma | | | | |
| Statut du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) à l'échelle du GEFZ | Un PAG décennal à l'échelle du GEFZ est élaboré, validé et en cours d'exécution pour les trois sites en fin 2021 | 0 | 20% | Pas encore réalisé mais Il a y eu l'extension des activités du PNZ à la RFSM. Des diagnostics écologiques et socioéconomiques et des études techniques en cours de réalisation pour la constitution d'un dossier technique à soumettre ultérieurement tel que recommandé par la loi 14/PR/2008. Donc le statut de Parc National attendu aux termes du processus d'ici deux ans |
| Nombre des populations de grande faune inventorié | Un Inventaire biannuel des populations de grande faune dans le GEFZ disponible à partir de 2018 | 1 | 66,6% | |
| Nombre des habitats de l'Ecosystème Fonctionnel de Zakouma qui sont étudiés | 2 nouvelles études sur les habitats de l'écosystème de Zakouma réalisés avant fin 2021 | 5 | 50% | Une étude a été réalisée |
| Nombre de conventions signées avec pasteurs et autres usagers et respectées | Au moins 20 conventions signées avec pasteurs et autres usagers et respectées | 11 | 95% | 19 conventions ont été signées |

| | | | | |
|---|--|------------|-----|--|
| Nombre de Schémas provinciaux d'aménagement du territoire intégrant les priorités de la conservation qui sont élaborés avec l'appui du projet | SPAT Salamat et SPAT Guéra validés et disponibles en 2022 | 0 | 0% | SPAT Salamat est élaboré par l'appui du 10è FED. En attente de celui de Guéra dont les consultations ont démarré |
| Nombre de familles du village de Bône relocalisées en dehors du PNZ et ayant retrouvé un système de production viable, des infrastructures socio-sanitaires de base et bénéficiant d'initiatives de développement | Au moins 200 familles du village de Bône relocalisées vers les zones hors limites du PNZ, ont retrouvé un système de production viable, des infrastructures socio-sanitaires de base et bénéficient d'initiatives de développement | 0 | 20% | Mise en place d'un comité interministériel par acte n° 85/PR/PM/2016 du 20 janvier 2016, du premier ministre portant relocalisation du village Bône hors des limites du PNZ Signature du décret n° 867/PR/MEEP/2019 du 25 juin 2019 portant modification du décret n°86 T/EFC du 7 mai 1963 créant le PNZ. Deux missions de sensibilisation sur les 10 prévues réalisées par les fonds mis à disposition du CT chargé de la relocalisation du village de Bône hors des limites du PNZ par l'UTG/GEFZ |
| Surface/linéaire des corridors de migration de la grande faune sécurisés avec l'implication des comités locaux | 300 km | 0 | 0% | Non démarrée |
| Superficie des écosystèmes (GEFZ) restaurée/conservée | 15 000 km² | 10 000 km² | 0% | Non démarrée |
| Nombre des initiatives locales de développement basées sur la gestion durable des ressources naturelles dans les zones écologiques prioritaires du SPAT, et nombre de fonds d'initiatives locales mis en place et fonctionnel | Au moins 60 initiatives locales de développement basées sur la gestion durable des ressources naturelles dans les zones écologiques financées en appui aux communautés et organisations locales | 5 | 0% | Non démarrée |

| | | | | |
|--|---|---------|-----|--|
| Montant des recettes touristiques de la zone de chasse Melfi (ZCM) alloué au développement communautaire et à la LAB villageoise | Mise en place d'un mécanisme de partage opérationnel avec, au moins 10 initiatives de la zone de chasse Melfi (ZCM) qui bénéficient des recettes touristiques et contribuent au fonctionnement des comités locaux de gestion, de la LAB, du suivi écologique villageois par les jeunes de la localité et de la réalisation des micro-initiatives d'ici 2023 | 0 | 30% | Mis en œuvre du PDT fondé sur les « 3C » qui assure un système de marketing mais les bénéfices nets ne sont pas encore significatifs (300 000 dollars) |
| Nombre d'actions/décisions prises par les Comités Provinciaux d'Action (CPA) sur la gestion concertée et la mise en valeur du GEFZ | Au moins deux actions /décisions sont prises annuellement pour contribuer à la cohérence et la coordination provinciale des politiques et programmes par les approches écosystémiques de la conservation au niveau des provinces concernées dès 2018 (GEFZ) | 0 | 20% | Redynamisation des CPA et CDA avec des réunions régulières |
| Résultat 3 : Appui à la protection, la gestion durable et la mise en valeur des écosystèmes fragiles et sites patrimoniaux des espaces sahélo-sahariens | | | | |
| Statut du Plan d'Aménagement et de Gestion concertée (PAG) des sites prioritaires de l'Ennedi et de sa périphérie | Le PAG des sites prioritaires de l'Ennedi et de sa périphérie est validé et mis en œuvre en année 4 du programme | 0 | 10% | En attente de l'atelier de travail avec le siège APN : Long-Term Sustainable Strategy (LTSS) prévu pour fin mars 2020 mais annulé suite à la pandémie du Coronavirus |
| Superficie (ha) de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE) | Au moins 5.000.000 ha gérés par un PAG des sites prioritaires de l'Ennedi et de sa périphérie validé, avant fin de l'année 4 du programme | 211 300 | 0% | Cet indicateur sera mesuré après la mise en place du PAG |

| | | | | |
|--|---|-----------------------------|-----|---|
| Nombre de zones de gestion concertée créées sur base de conventions thématiques et/ou géographiques signées entre l'UTG et les Représentants des communautés locales (définies selon le PAG) | Au moins 10 zones de gestion concertée sont créées sur base de conventions thématiques et/ou géographiques signées entre l'UTG et les Représentants des communautés locales | 0 | 10% | L'UTG est mise sur pied depuis le mois de Février 2020 et des rencontres ont démarré avec les représentants des communautés locales |
| Nombre de projets et plans de développement soutenus pour la conservation et la valorisation des patrimoines du Borkou et du Tibesti | Dix (10) projets et plans de développement soutenus par des partenaires pour la conservation et la valorisation des patrimoines du Borkou et du Tibesti | 0 | 10% | Consultation en cours |
| Nombre des initiatives locales de développement dans les zones écologiques/culturelles prioritaires de l'Ennedi | Au moins 05 initiatives locales de développement sont mises en œuvre dans les zones écologiques/culturelles prioritaires de l'Ennedi avant la fin du projet | 0 | 5% | Prise de contact |
| Statut du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) des sites des lacs Ounianga | Le PAG des sites des lacs Ounianga est révisé, validé et en cours d'exécution avant fin 2021 | 0 | 20% | Un consultant est recruté pour conduire l'activité mais reportée à cause de COVID-19 |
| Disponibilité des Etudes de réhabilitation des oasis (écosystème palmeraie) de Faya et Bardai | 1 étude de réhabilitation et de valorisation des oasis (écosystème palmeraie) de Faya et Bardai est réalisée avant fin 2021 | 0 | 5% | Prise de contact |
| Pourcentage de délits de braconnage à la RNCE qui sont traités juridiquement | Diminution d'au moins 50 % de dossiers de délits de braconnage traités juridiquement en année 5 dans la RNCE | Pas de données de référence | 0% | Mécanisme de suivi est en cours de mise en place en partenariat avec le Ministère de la Justice |
| Existence d'un plan de gestion des ressources en eau dans les oasis (écosystème palmeraie) de Faya et Bardai | 2 plans de gestion (dont 1 pour la palmeraie de Faya-Kirdimi et celui de Bardai) sont validés et mis en œuvre en fin 2021 | 0 | 20% | Un consultant est recruté pour conduire l'activité mais reportée à cause de COVID-19 |

| | | | | |
|--|---|---|-----|--|
| Disponibilité des Etudes de valorisation des potentiels (écologiques, culturels, touristiques, paysagers,..) du Borkou et du Tibesti | 1 étude globale (aspects écologiques, culturels, touristiques, paysagers,..) du Borkou et du Tibesti est réalisé en 2021 | 0 | 30% | Un consultant a été recruté et l'étude est en cours de réalisation |
| Nombre d'actions/décisions prises par les Comités Provinciaux d'Action (CPA) sur la gestion concertée et la mise en valeur des écosystèmes fragiles et sites patrimoniaux de la RNCE | Au moins deux actions /décisions sont prises annuellement pour contribuer à la cohérence et à la coordination provinciale des politiques et programmes par les approches écosystémiques de la conservation au niveau des provinces concernées dès 2018 (RNCE) | 0 | 20% | Les Termes de référence de formation élaborés/validés au mois de Mai pour redynamiser les membres des CPA et CDA |

IV. ANALYSE DES STRATEGIES TRANSVERSALES DE MISE EN ŒUVRE

4.1 Par rapport au genre

Le genre est un des axes stratégiques de la mise en œuvre du Programme APEF en particulier sur le terrain. Car APEF a utilisé une approche sensible au genre dès le démarrage du programme avec tous les opérateurs ayant bénéficié des subventions afin de s'assurer que les besoins des filles, garçons, femmes et hommes soient pris en compte de manière équilibrée. C'est pour cette raison que les hommes, femmes, filles et garçons ont été consultés de manière séparée, et ce, à toutes les étapes de chaque projet (évaluation des besoins, missions de supervision, activités de suivi et évaluation, etc.) afin de mieux comprendre les relations, les rôles et les responsabilités de chacun ainsi que les normes sociales qui les régissent. Ces informations ont permis aux opérateurs d'utiliser des méthodes et approches adaptées pour les interventions afin d'atteindre les objectifs du programme. C'est ainsi que dans la mise en œuvre des activités des différents opérateurs, les activités en rapport avec les femmes sont privilégiées au même titre que celles des hommes. Tous les opérateurs suivront cette ligne directrice du programme APEF au niveau de la mise en place des activités génératrices de revenu (AGR), de la gestion des ressources naturelles, des séances de formations dans le cadre des productions maraichères, des séances de sensibilisation, de la composition des comités, de la réalisation des plans d'aménagement etc. afin qu'aucune couche ne soit lésée.

4.2 Par rapport à l'appropriation, pérennisation des acquis

Les structures de base comme les Comités Provinciaux d'Action (CPA) mises en place par le Gouvernement pour coordonner toutes les activités de développement dans chacune de nos provinces constituent les piliers de la coordination et de la pérennisation de toutes les activités terrain du programme APEF (R2 et R3). Les communautés ne seront pas mises à l'écart, non plus les associations locales et les différentes structures de la société civile, elles sont et seront associées à la mise en œuvre de toutes les activités menées sur le terrain. L'Etat a mis tout en place pour pérenniser les acquis de tous les programmes/projets de développement au Tchad.

Un point focal est désigné pour assurer l'appropriation du Programme au sein du MEEP en vue d'une meilleure faisabilité et durabilité, d'un meilleur impact, et d'un suivi, reporting et communication; Sur le terrain des points focaux provinciaux (ou représentants APEF en province) désignés au sein des services du MEEP sont les garants d'une appropriation locale.

Par rapport au partenariat inclusif (implication des bénéficiaires, des OSC, des services déconcentrés, des collectivités, des MT)

Les bénéficiaires, les organisations la société civile, les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités locales sont bien impliqués dans la mise en œuvre des activités du Programme APEF. L'opérateur APN a signé des accords de partenariat et des conventions avec des ONG locales et des services déconcentrés concernés. Les opérateurs qui seront recrutés suivront les mêmes exemples.

Par rapport à la coordination sectorielle et intersectorielle

Une plate-forme de concertation entre les trois programmes APEF, PASTOR et SAN a été mise en place. Cette plate-forme a pour objet de coordonner et mettre en cohérence les activités sur le terrain sans qu'il y ait des doublons et surtout harmoniser les interventions par rapport aux activités des uns et des autres.

Il est prévu la mise en place d'une plateforme des acteurs de conservation et d'un cadre de concertation **intersectoriel**.

Par rapport à l'environnement et au développement durable

Le Programme APEF est concerné par le secteur de concentration n°2 dans le cadre du PIN 11^{ème} FED qui est la gestion durable des ressources naturelles, plus précisément la conservation de la diversité biologique. La Conservation de la Biodiversité et des écosystèmes fragiles est au cœur de la préservation et la protection des ressources naturelles. Les activités menées par l'opérateur APN montrent la prise en compte des différentes facettes du développement durable sur le terrain. On peut citer entre autre l'introduction des matières environnementales dans les programmes scolaires, l'organisation de visites éducatives, patrimoniales et éco touristiques dans le Parc National de Zakouma pour tous les habitants des villages en périphérie du PNZ, chaque saison. Le Camp Salamat (camp réservé aux visiteurs locaux du PNZ) a accueilli durant la campagne 2017-2018 au total 3 146 visiteurs. Cet effectif englobe les visiteurs du programme d'éducation environnementale (2684) et ceux qui ont fait le déplacement en qualité de touristes (462).

Un manuel d'éducation environnementale a été initié en 2016 et finalisé en 2017 ainsi que des documents annexes. Plus de 30 enseignants de la ZP ont été formés sur son contenu.

Au titre du programme d'éducation environnementale, durant la campagne 2017 - 2018, le Parc National de Zakouma a organisé 85 visites éducatives entre janvier et mai 2017. Globalement, le nombre total des visiteurs est réparti entre 75, 7% d'hommes et 24,3% de femmes. Au sein de chaque groupe cible, la même tendance a été observée.

Dans la RNCE, une visite a été organisée au profit des jeunes de l'Ennedi à la Guelta d'Archei pour les amener à voir physiquement les Crocodiles. Les jeunes qui ont participé à cette visite avaient beaucoup apprécié.

Cela montre combien la population est impliquée dans le domaine environnemental pour les amener à prendre conscience du grand avantage qu'on peut tirer de l'environnement afin de les encourager à participer activement à sa protection et sa préservation.

V. RÔLE ET CONTRIBUTION DES ACTEURS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

5.1. La maîtrise d'ouvrage

Le maître d'ouvrage est le Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement (MEPD), Ordonnateur National du FED. Le MEPD à travers le Service FED joue le rôle d'interface administrative avec le Maître d'œuvre qui est le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche. La collaboration entre APEF et le Maître d'ouvrage est parfaite. Car il n'y a pas eu un problème majeur qui a bloqué la bonne marche des activités du Programme APEF depuis son démarrage mais les multiples retards de traitement des dossiers passant par le Service FED, dû à la clôture du PAON et réforme/transformation en Service FED (moyens réduits, insuffisance de soutien et de réactivité), ont influencé la bonne marche des activités jusqu'à l'arrivée du CASON qui appuie le Service FED.

5.2. La maîtrise d'œuvre

Le Maître d'œuvre est le Ministère de l'Environnement de l'Eau et de la Pêche (MEEP) qui a sous sa tutelle la Direction de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées (DCFAP) qui est le maître d'œuvre déléguée. La collaboration entre APEF et la DCFAP est très étroite et constructive, avec des réguliers rencontres de coordination et échange technique.

5.3. L'assistance technique

L'assistance technique a fortement appuyé la Coordination du Programme APEF dans la mise en œuvre des activités. Les relations avec la coordination sont bonnes.

5.4. Les prestataires / opérateurs

Bien que tous les opérateurs ne soient pas encore en activité sur le terrain, ceux qui sont présents : APN mène des activités sur le terrain dans le GEFZ et dans la RNC de l'Ennedi et SOSSIF dans les Lacs Ounianga, Borkou et Tibesti. Ces activités menées sur le terrain donnent déjà des résultats satisfaisants.

Les opérateurs restants seront bientôt recrutés et mobilisés pour finaliser la mise en place effective de l'équipe de la Coordination du Programme APEF.

5.5. Les bénéficiaires

Le MEEP en tant que Ministère de tutelle est le 1^{er} bénéficiaire du Programme. Toutefois les populations sont les bénéficiaires finaux. En effet APN opérateur à Zakouma et dans l'Ennedi et SOSSIF mènent déjà un certain nombre d'activités sur le terrain qui bénéficient directement à la population (éducation, santé, sécurité, emploi, tourisme,...). Les autres opérateurs interviendront principalement sur l'appui au développement de projets de gestion et valorisation des ressources naturelles pour rendre compatible le développement local avec la conservation de la biodiversité au bénéfice des communautés des provinces concernées.

VI. PLANIFICATION DES ACTIVITES DE L'ANNEE 3

Tableau : N° 02 Planification annuelle des activités pour juillet 2020-juin 2021

Ce tableau prend en compte les modifications apportées dans l'avenant.

| ACTIVITE | SOUS ACTIVITÉS A RESALISÉES | JUILLET 2020 - JUIN 2021 | | | | RESPONSABLE |
|---|--|--------------------------|----|----|----|-------------|
| | | T3 | T4 | T1 | T2 | |
| Résultat 1 : Gouvernance, financement durable et renforcement institutionnel | | | | | | |
| <i>A1- Appui au développement et/ou à la révision du cadre juridique et réglementaire, d'outils de mise en œuvre de mécanismes de financement viables et redevables pour la conservation des AP et des EF</i> | | | | | | |
| Évaluation institutionnelle, juridique et financière des outils APEF | Lancement de la création de l'agence | | | | | AT |
| Élaboration et validation stratégie nationale de LAB | Élaboration des TdR de l'expertise pour la stratégie nationale de la LAB; Contractualisation des experts; Déroulement de la mission des experts; Rapportage et ateliers de validation | | | | | AT |
| Révision du cadre juridique et réglementaire des AP et de la LAB | Atelier de validation de l'état de lieux; Elaboration des textes de loi 14/2008 Ateliers de validation technique des textes Proposition des projets des textes | | | | | AT/CN APEF |
| <i>A2 - Renforcement de la performance des dispositifs institutionnels nationaux existants (niveau central et déconcentré) en matière de conservation, de suivi et de lutte anti-braconnage (LAB)</i> | | | | | | |

| | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|------------|
| Redynamisation et renforcement de la CNPE | Réfection et équipement du local du CNPE. Diagnostic et recensement des moyens, outils et données récupérables du CNPE ; Appui à la réalisation de l'inventaire des éléphants se trouvant hors zones sous gestion des partenaires ; Appui à la mise en place d'un réseau communautaire d'alerte au sein du CNPE avec un numéro vert ; Appui à la mise en place d'un système de partage d'information entre le CNPE et les autres intervenants ; Formations. | | | | | AT/CN APEF |
| Mise à jour des fiches descriptives des sites Ramsar du Tchad | Rédaction de la méthodologie et conception des outils de collecte de données des sites Ramsar; Organisation des missions de collecte des données; Traitement et vectorisation des images satellitaires Réalisation des cartes des zones Ramsar; Compilation des données sur les fiches descriptives des sites Ramsar. | | | | | AT/CN APEF |
| Elaboration de la stratégie nationale de la conservation de l'autruche | Réalisation de l'état des lieux de la population autruche au Tchad; Élaboration de la stratégie nationale pour la conservation de l'autruche ; Atelier de validation. | | | | | AT/CN APEF |
| Acquisition matériel cellule renseignement et suivi espèces | Acquisition des matériels et équipements pour le compte du CNPE et/ou centre des opérations du GFF ; | | | | | CN APEF |
| Plateforme réseautage acteurs de la conservation | Organisation des réunions des groupes de travail de la plateforme des acteurs de conservation (PACT) sur le monitoring, sur l'IMET et sur la standardisation des plans de gestions des AP | | | | | AT/CN APEF |
| Appui à la planification, protection (LAB) et gestion des AP et écosystèmes fragiles | Identification des zones d'intervention prioritaires et des bénéficiaires; Lancement des opérations d'appui. | | | | | AT/CN APEF |

| | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|------------|
| Appui aux mécanismes de suivi judiciaire spécifique aux délits liés à la conservation | État des lieux sur besoins, conditions et modalités d'appui au système judiciaire et agents de l'État (y compris l'évaluation-capitalisation des actions APN/Zakouma en matière de suivi judiciaire pour reproductibilité) ; Prévoir ateliers d'échanges-renforcement de capacités entre personnel judiciaire et MEP | | | | | AT/CN APEF |
| Renforcement de capacités du personnel terrain LAB | Appui au renforcement de la protection (équipement et formation) des éléphants dans les zones de Binder Léré, Bouso et Lac Fitri ; Appui au processus de classement de la zone de Bâ-Illi en aire protégée (notamment l'inventaire aérien) | | | | | AT |
| Suivi écologique, expertises, études faune-biodiversité | Appui à l'inventaire de certaines espèces fauniques dans les zones hors mandat de gestion ; Mise en place du dispositif national d'évaluation des AP (outil IMET) | | | | | AT |
| A3 - Appui à la gouvernance, à la budgétisation, au dialogue et à la coordination intersectorielle pour une meilleure intégration de la conservation dans les politiques nationales de développement | | | | | | |
| Formation des services déconcentrés | Organisation des sessions de formation et renforcement de compétences (identification des besoins à réaliser) | | | | | AT/CN APEF |
| Système partagé Suivi-évaluation APEF | Actualisation de la base de données changement climatique mise en place par AMCC-Tchad, afin d'intégrer les données et les indicateurs des Programmes sur la biodiversité ; Formation du Responsable de Suivi-Evaluation du Programme APEF et deux cadres de la DCFAP dans l'utilisation de la base de données (saisie des données, récupération de données etc.) | | | | | AT/CN APEF |
| Fonctionnement et concertation intersectorielle APEF | Identification des acteurs clés de gestion des ressources naturelles et de développement local et détermination des critères de choix; Elaboration des cahiers de cahier des charges des comités provinciaux de suivi coordination; Sélection des membres et mise en place par arrêté des Gouverneurs des comités provinciaux de suivi et coordination sous l'égide des CPA; Identification des besoins en formations des membres des | | | | | AT/CN APEF |

| | | | | | | |
|--|---|--|--|--|--|------------|
| | comités provinciaux de suivi et coordination; Ateliers de renforcement des capacités des membres des Comités Provinciaux de suivi et de coordination ; Equipement et appui au fonctionnement des Comités Provinciaux de suivi et de coordination sous l'égide des CPA ; Tenue des réunions trimestrielles de suivi-coordination en présence des représentants des opérateurs ; Organisation des missions de terrain pour le suivi des activités Tenue des réunions de planification opérationnelle concertée au niveau de chaque province avec les opérateurs et la CN (1/an). | | | | | |
| Renforcement des capacités CPA, CDA, services environnement | Mission conjointe des Programmes APEF-PASTOR-SAN pour l'identification des besoins en renforcement des capacités des CPA, CDA ; Appui en formation et équipement des membres des CPA, CDA Appui en équipement des services environnement (secteur faune, inspection forestière, etc.) | | | | | AT/CN APEF |
| Schémas provinciaux d'aménagement | Etablissement des TDR pour l'élaboration des 2 schémas provinciaux d'aménagement du territoire (Guéra, Salamat) ; Mise en place d'une équipe pluridisciplinaire en concertation avec le MATDHU. | | | | | AT/CN APEF |
| Renforcement des capacités des institutions et acteurs locaux pour la gestion des sites hors délégation de gestion | Identification des besoins de renforcement des capacités des acteurs locaux pour le fonctionnement des cadres de concertation locaux; Appui au fonctionnement des gestionnaires sur place (déplacement sur site, fournitures, communication). | | | | | AT/CN APEF |
| Logiciel Tomato-FED et Tom monitoring | Acquisition des clés complémentaires pour le Tom GED ; Formation et appui pour le rendre opérationnel pour la comptabilité, le suivi et la gestion des archives | | | | | CN APEF |
| Tenue des réunions du CSO et du CP Organisation de CSO | Organisation de 4 réunions (trimestrielles) du comité de suivi opérationnel Organisation d'une réunion (annuelle) du comité de pilotage | | | | | AT/CN APEF |
| Missions | Missions de supervision et de suivi des activités sur le terrain Missions à l'étranger pour participer à des événements importants | | | | | CN APEF |
| Communication et visibilité | | | | | | |

| | | | | | | |
|--|---|--|--|--|--|------------|
| Atelier de démarrage et séminaire de clôture APEF (salle, doc, restauration, hébergement,..) | Organisation de l'atelier de lancement ou des journées portes ouvertes (à N'Djaména et en provinces) | | | | | |
| Ateliers coordination planification des outils et mécanismes de la communication biodiversité (APEF/opérateurs/ONG/institutions) | Etat des lieux des acteurs, outils, mécanismes et messages de communication dans le domaine de la conservation au Tchad ; Atelier de mise en cohérence et en complémentarité Définition des outils à mettre en place aux différents niveaux | | | | | AT/CN APEF |
| Conception, élaboration et diffusion de support print (langue arabe & française) | Elaboration des documents sur l'éducation environnementale, la conservation durable, etc. au profit des élèves ; Conception et publication d'un Bulletin d'Information; Conception et publication des documents d'information. | | | | | AT/CN APEF |
| Conception et diffusion supports de communication par l'objet | Production des gadgets de communication et diffusion à travers des jeux concours et des conférences débat (à N'Djaména et en provinces). | | | | | AT/CN APEF |
| Construction-gestion-référencement site internet APEF/MEEP, newsletter APEF | Redynamisation du site web du Ministère de l'Environnement et de la Pêche (MEP); Renforcement des capacités du chargé de communication sur l'utilisation du site web et des réseaux sociaux ; Création et diffusion d'un Newsletter APEF. | | | | | AT/CN APEF |
| Production audiovisuelle et matériels de prise de vue et stockage des informations | Réalisation d'un documentaire d'au moins 25 mn; Réalisation d'un film de 45 mn; Réalisation des sketches; Réalisation des spots publicitaires. | | | | | AT/CN APEF |
| Relations presse et médias numériques, abonnement journaux | Etre en contact permanent avec les organes de presse en fonction de besoin; Diffusion régulières des articles et informations auprès des médias. | | | | | AT/CN APEF |

VII. DIFFICULTES RENCONTREES

Difficultés majeures rencontrées au cours de la mise œuvre du DPP :

1. Retard au recrutement de 2 opérateurs suite à l'annulation du lot1 de relatif à la mise en œuvre du Résultat R2A5 de la zone périphérique du GEFZ de l'appel à propositions (AàP);
2. Nouvelles dispositions contraignantes selon l'arrêté 22 bis révisé l'engagement des fonctionnaires recrutés dans les programmes/projets FED, conditionné par la mise en disponibilité qui elle-même était suspendue pendant plus d'un an ;
3. Retard dans le traitement de dossiers passant par le Service FED dû à la clôture du PAON et la rupture de financement (moyens réduits, insuffisance de soutien et de réactivité) ;
4. Impact de la Covid-19 sur les activités du Programme ;
5. Lenteur dans le processus de dédouanement du matériel et équipement du programme et des opérateurs.

CONCLUSION

La principale faiblesse actuelle du Programme APEF est le retard dans la mise en œuvre des activités sur le terrain suite au retard de recrutement de certains opérateurs. Seulement l'opérateur APN, bénéficiaire de deux subventions pour la mise en œuvre des actions R2.A4 (GEFZ) et R3.A6 (RNCE) de la convention de financement du Programme APEF a commencé ses activités avec le démarrage dudit Programme.

La deuxième année de mise en œuvre des activités du Programme APEF au niveau de la coordination a été principalement celle de la poursuite de mise en place de toute l'équipe de la coordination, la poursuite du recrutement des opérateurs de terrain, le suivi des activités des opérateurs, l'acquisition des moyens roulants et équipements complémentaires, etc...

Les principales difficultés de mise en œuvre du Programme APEF étaient le long processus de recrutement de certains opérateurs et l'apparition de la pandémie de Covid-19.

Malgré ces retards connus dans la mise en place de tous les dispositifs, la Coordination du Programme APEF a cependant pu réaliser des activités qui sont conformes aux objectifs.

ANNEXES :

Tableau N° 04 Suivi de Décaissements et Engagements du Programme APEF

| Source de financement | Montant | Engagement au 1 ^{er} juillet 2018 | | Décaissement au 30 juin 2020 | |
|-----------------------|---------|--|------|------------------------------|------|
| | | MONTANT | TAUX | MONTANT | TAUX |
| FED | | | | | |
| TOTAL | | 28 569 496 € | 87% | 11 563 518 € | 40% |

Tableau N° 06 Contrat en cours

| Référence du contrat | Type de contrat (service, fourniture, travaux, subvention) | Intitulé du contrat | Contractant | Date de la signature du contrat | Durée du contrat | Date de fin du contrat | Budget /montant du contrat | Taux d'exécution financière | Taux d'exécution physique |
|----------------------|--|---|-------------------|---------------------------------|------------------|------------------------|----------------------------|-----------------------------|---------------------------|
| FED/2019/406-764 | Contrat de service | Assistance à la maîtrise d'ouvrage | AGRECO | 06/06/2019 | 48 mois | 05/06/2023 | 1 901 619 | | |
| 001 | Avenant au contrat d'assurance | Contrat d'assurance Bureaux CN APEF | SAAR | 29/08/2019 | 12 mois | 28/08/2020 | 488 901 | 100% | 100% |
| 23/DPP/APEF/2019 | Contrat Internet | Contrat Abonnement Internet pour le Point Focal | GLOBAL TEL | 20/11/2019 | 12 mois | 19/11/2020 | 8 320 000 | 97% | 97% |
| 25/DPP/APEF/2019 | Contrat de Bail | Contrat de location des Bureaux CN APEF | Abakar Ibbi Oumar | 31/12/2019 | 12 mois | 30/12/2020 | 28 800 000 | 66% | 66% |
| 007 | Contrat de Fourniture | Fourniture en carburant véhicule APEF | SOPETRAN S | 07/06/2020 | 12 mois | 06/06/2021 | 1 315 200 | 25% | 25% |
| 022/DPP/APEF/2019 | Contrat de service | Maintenance Informatique Assistance à la maîtrise d'ouvrage | BIT A BIT | 01/11/2019 | 12 mois | 30/10/2020 | 2 400 000 | 75% | 75% |
| 022 | Contrat de service | Gardiennage des Bureaux CN APEF | CISS-SARL | 01/07/2020 | 6 mois | 31/12/2020 | 1 740 000 | 33% | 33% |
| 021 | Contrat de service | Entretien et nettoyage des Bureaux CN APEF | ECO-VERT | 01/07/2020 | 6 mois | 31/12/2020 | 1 560 000 | 33% | 33% |

| | | | | | | | | | |
|------------------|-----------------------|--|--------|------------|---------|------------|---------------|-----|--|
| FED/2017/389-487 | Contrat de subvention | Opérateur pour le Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma | APN | 28/09/2017 | 55 mois | 27/05/2023 | 6 559 570 000 | | |
| FED/2017/389-489 | Contrat de subvention | Opérateur pour le Grand Ecosystème Fonctionnel de RNCE | APN | 01/01/2018 | 51 mois | 31/03/2022 | 3 082 997 900 | | |
| | Contrat de subvention | | APN | | | | | | |
| FED/2020/416-197 | Contrat de subvention | Consortium pour la mise en œuvre des actions en Zone périphérique des Aires protégées de Zakouma | UICN | 13/07/2020 | 40 mois | 12/11/2023 | 2 263 051 650 | | |
| FED/2019/406-246 | Contrat de subvention | Consortium pour la mise en œuvre des actions en Zone périphérique des Aires protégées dans la RNCE | SOSSIF | 28/06/2019 | 48 | 30/06/2023 | 1 967 871 000 | 16% | |